

Comité Européen pour l'Enseignement Catholique

c e e c

**Rencontre des Evêques responsables des Ecoles Catholiques
avec les Membres du CEEC**

~ Organisation conjointe CCEE & CEEC ~

Thème :

***Comment l'Eglise peut-elle soutenir la formation de ses enseignants
et le développement des chefs d'établissements catholiques ?***

Rome, 17 & 18 octobre 2005

Edition française

TABLE DES MATIERES

➤ Message du Secrétaire d'Etat, le Cardinal Angelo SODANO	2
➤ Ouverture par Mgr Cesare NOSIGLIA, Evêque de Vicenza, Italie	2
➤ Première Conférence : Mgr Donal McKEOWN, Evêque auxiliaire de Down & Connor, Irlande du Nord <i>"Le point de vue d'un évêque sur le paysage changeant de l'éducation et de la formation des enseignants en Europe"</i>	3
➤ Deuxième Conférence : Mgr Guy-Réal THIVIERGE, Secrétaire Général de la FIUC <i>"Nouveaux contextes de l'enseignement supérieur et formation des enseignants en Europe"</i>	7
➤ Troisième Conférence : Mgr Michael MILLER, Secrétaire de la Congrégation pour l'Education Catholique, Rome <i>"L'Enseignant dans l'Ecole Catholique - Sa Mission dans la Nouvelle Evangélisation de l'Europe"</i>	15
➤ Première intervention du Père James HANVEY SJ, Observateur	29
➤ Trois exemples de bonne pratique : <ul style="list-style-type: none"> ○ M. Paul MALARTRE, Secrétaire Général de l'Enseignement Catholique Français ○ Père Angel MIRANDA, Secrétaire Général de Don Bosco Europe ○ Prof. Dr. Peter Damien STILWELL, Doyen de la Faculté de Théologie, Université Catholique de Lisbonne 	31 32 34
➤ Deuxième intervention du Père James HANVEY SJ, Observateur	36
➤ Rapport des Groupes de Travail du lundi 17 octobre 2005 : <ul style="list-style-type: none"> ○ Groupe anglophone ○ Groupe francophone ○ Groupe germanophone ○ Groupe hispanophone ○ Groupe italoophone 	37 37 38 38 38
➤ Rapport des Groupes de Travail du mardi 18 octobre 2005 : <ul style="list-style-type: none"> ○ Groupe anglophone ○ Groupe francophone ○ Groupe germanophone ○ Groupe hispanophone ○ Groupe italoophone 	39 40 40 41 41
➤ Conclusion par Mgr Cesare NOSIGLIA, Evêque de Vicenza, Italie <ul style="list-style-type: none"> ○ Conclusions Générales ○ Conclusions Pratiques 	42
➤ Conclusion finale par Mgr Luc VAN LOOY, Evêque de Gand, Belgique	42

*
* *

**MESSAGE DU SECRETAIRE D'ETAT,
le Cardinal Angelo SODANO**

Dans son message, adressé au séminaire, le Cardinal Angelo SODANO a souligné l'importance de l'école catholique pour l'Eglise. Dans le contexte culturel actuel, l'Eglise doit renouveler sa présence, améliorer la qualité des écoles en coopération avec les parents. L'action des écoles catholiques doit s'inspirer de différents saints, fondateurs de congrégations religieuses engagées dans l'enseignement.

*
* *

**OUVERTURE
Par Mgr Cesare NOSIGLIA, Evêque de Vicenza (Italie)**

L'éducation catholique a trois objectifs :

1. Dans le domaine culturel

Si nous voulons agir sur la qualité de l'offre d'éducation, nous devons tout d'abord développer une offre de formation en termes de culture tout autant que de valeurs, qui sont fortement enracinées dans la civilisation occidentale (l'idéal de l'humanisme chrétien). L'école catholique offre une éducation dans laquelle la personnalité de l'enfant est centrale. La qualité de l'école catholique ne consiste pas seulement en une compétence pédagogique, mais elle provient d'un témoignage de valeurs personnellement vécues. Eduquer est l'œuvre de l'Esprit : l'éducateur peut s'y référer et se laisser inspirer par Lui.

2. Dans le domaine social

L'école, et surtout l'école maternelle, joue un rôle dans l'intégration sociale. Mais pour toutes les écoles catholiques, le réseau qui les relie entre elles est important. Une école catholique doit jeter des ponts entre la société civile, la région et les familles.

3. Dans le domaine ecclésial

Le service d'éducateur ou d'enseignant dans une école catholique trouve son inspiration dans la foi dans les valeurs chrétiennes. Elles renvoient les parents vers l'Eglise, vers l'Eglise locale et son évêque. C'est une des missions de notre époque de renforcer le lien entre l'école catholique et la paroisse. De plus, nous devons trouver de nouvelles voies pour faire en sorte que l'école catholique reste un lieu où l'amour et le service de l'autre se réfèrent au Christ.

*
* *

Note : le message du Secrétaire d'Etat, le discours d'ouverture de Mgr NOSIGLIA et la conférence de Mgr McKEOWN ont été résumés par le CEEC dans cette édition française. Les conférences de Mgr MILLER et de Mgr THIVIERGE sont, par contre, reproduites intégralement.

PREMIERE CONFERENCE

Mgr Donal McKEOWN, Evêque auxiliaire de Down & Connor (Irlande du Nord)

“Le point de vue d’un évêque sur le paysage changeant de l’éducation et de la formation des enseignants en Europe”

[Résumé – Version intégrale disponible en anglais]

Même si les situations dans nos pays européens sont très variées, nous sommes tous conscients des nombreux défis auxquels l’école catholique est confrontée dans ses différentes formes en Europe.

A. Défis

1. Sécularisation

Où que nous soyons, nous sommes tous très conscients de cette forte tendance, dans la réalité culturelle, qui accorde une place à la spiritualité, mais en la réservant à la sphère privée et en la bannissant de tout rôle dans le domaine public ou dans celui de l’éducation. Cette idéologie d’une sécularisation galopante a cherché à décourager les gens de la foi en portant leurs convictions dans les domaines législatif, économique, moral ou culturel.

2. Identité

Le défi de former une nouvelle génération d’enseignants et de chefs d’établissement catholiques engagés n’est pas un phénomène isolé. Les parents et le clergé ne sont que trop conscients des difficultés qu’il y a à transmettre la foi à leurs propres enfants. Les communautés paroissiales luttent pour savoir comment proclamer l’Evangile de façon qu’il soit entendu dans le brouhaha des pressions commerciales. Même les instituts catholiques de formation des enseignants doivent lutter contre différentes pressions.

3. Habitus

Il semble que les parents soient réellement les meilleurs éducateurs. De nombreux chefs d’établissement de la génération actuelle ont été élevés dans un environnement où l’habitus catholique était encore fort. Cet habitus n’existe plus dans l’Eglise ou dans la société et il n’y a pas de modèle culturel qui soit en mesure de répliquer son effet formatif. Nous pouvons parler aux futurs enseignants et directeurs – mais qu’est-ce qui va les former ?

B. Cependant

1. Vision

Cependant, malgré toutes ces réalités négatives, nous avons beaucoup de chance car nous possédons une série de documents de la Congrégation pour l’Education Catholique, qui exposent clairement une vision pour l’école catholique, pour le rôle de l’enseignant catholique, le rôle joué par l’enseignement religieux et la contribution irremplaçable des personnes consacrées dans l’école catholique.

2. Spiritualité

Beaucoup de communautés catholiques et d’écoles luttent non seulement contre les pressions venant de la sécularisation, mais aussi contre celles venant d’un sécularisme agressif. Le Pape Jean Paul II était très clair sur le fait que ce qui manquait le plus à l’Europe, c’était l’espoir (*Ecclesia in Europa*, 2003). Le Saint Père actuel a montré que le relativisme et une spiritualité individualiste ne conduisent d’aucune façon à la cohésion sociale et à la communauté. La spiritualité peut être marquée comme tout autre produit.

3. Un nouvel habitus ? Sommes-nous sur la bonne piste ?

Nous ne sommes que trop conscients du fait que nous vivons dans un environnement qui change rapidement. Dans l'appel du défunt Saint Père pour une "spiritualité de communion" (*Novo Millennio Ineunte*, 2001), il y a un appel à retourner à certains des aspects centraux de l'habitus catholique, notre *Weltanschauung*.

Et quel est l'élément central de cette conception du monde catholique ? Thomas GROOME propose la liste suivante :

- une anthropologie positive de la personne ;
- la sacramentalité de la vie ;
- l'accent sur la communauté humaine et chrétienne ;
- l'écoute de la Tradition en tant que source de sa vision et de son discours ;
- l'appréciation de la rationalité et de l'apprentissage.

4. Apprendre

Il est clair que le modèle de communauté de l'enseignement catholique a beaucoup en sa faveur. Il n'est dès lors pas surprenant que les statistiques de différentes sources suggèrent que les écoles catholiques obtiennent d'excellents résultats, aussi bien au niveau cognitif qu'en termes de résultat social. Nous savons de l'expérience de personnes de tous âges que l'appartenance est, pour beaucoup de gens, le cœur de la croyance. Et alors que la tradition théologique réformée tend à dire "crois et tu appartiendras", notre tradition catholique a toujours dit "appartiens et, dans ce contexte, tu seras à même de croire".

C. Une nouvelle fondation

1. Un nouvel habitus? Notre cadre

En effet, les merveilleux documents sur l'enseignement catholique parus ces 40 dernières années me semblent donner une vision cohésive que l'on doit encore mieux faire connaître, même dans le monde de l'enseignement catholique :

- *Gravissimum Educationis* (1965)
- *L'Ecole Catholique* (1977)
- *Le Laïc Catholique: Témoin de la foi à l'école* (1982)
- *Dimension religieuse de l'Education dans l'Ecole Catholique* (1988)
- *L'Ecole Catholique au seuil du Troisième Millénaire* (1997)
- *Les Personnes consacrées et leur Mission dans l'école* (2002).

Nous savons tous que l'éducation chrétienne se déroule dans un contexte bien plus large que celui de la seule école. L'école catholique ne peut donc pas être séparée des facteurs extérieurs à l'école qui contribuent au complet développement de la foi des jeunes. La communauté (qui comprend les élèves, les parents, les enseignants, le personnel non-enseignant et la direction de l'école) "*peut constituer un milieu de vie où les valeurs passent par des rapports interpersonnels authentiques entre ses divers membres. Sa finalité la plus élevée est l'éducation intégrale de la personne*" (2002-41). Après tout, les jeunes d'aujourd'hui ne sont pas seulement les adultes de demain, mais des gens qui doivent apprendre aujourd'hui bien des choses dont ils auront besoin demain. Et le document spécifie encore que l'école est "*considérée comme un microcosme où se posent les bases pour vivre de manière responsable dans le macrocosme de la société*" (2002-43).

2. Contenu : éducation holistique

Notre théologie est basée sur Emmanuel, Dieu avec nous, et les documents du Vatican montrent clairement que cette évangélisation n'est pas destinée uniquement à la direction, ou à quelque aspect spirituel séparé des gens. Le but de l'évangélisation est "*la transformation intérieure et le renouveau de l'humanité*" (1988-66), "*la promotion de la formation humaine intégrale*" (1988-31). L'expérience éducative catholique inclut une intégration de l'*information* et de la *formation* – conduisant à la *transformation* fondamentale. Elle inclut l'intégration de la foi, la culture et la vie (1988-31, 34).

3. Education et culture

Le Pape Jean Paul II a toujours été très clair à propos de cette vision intégrée pour un christianisme qui pénètre le cœur de notre société. Le rôle de l'enseignement dans la création de ce nouvel humanisme européen est vital (*Ecclesia in Europa*, 60). Dans un monde éducatif, qui focalise de plus en plus sur des sujets discrets et des qualifications accumulées, c'est cette perspective intégrée d'apprentissage qui représente une des grandes forces de la vision catholique d'éducation.

4. Voies possibles vers l'avant

C'est là la vision de l'enseignement catholique que nous voulons transmettre. S'il est clair que les communautés d'apprentissage ayant un vocabulaire verbal et symbolique partagé sont le seul contexte réel pour un apprentissage en profondeur, où cela nous mène-t-il quand il s'agit de préparer les enseignants et les directeurs qui devront maximiser le potentiel d'évangélisation et de développement humain qu'offrent nos écoles ?

- Il y a tout d'abord une préparation lointaine pour toutes formes d'enseignement et de leadership dans nos communautés de foi : communautés dans lesquelles des moments de transfiguration sont possibles. Il faut toujours associer les parents à l'éducation, parce qu'ils sont les premiers éducateurs et ne peuvent pas abandonner leur rôle irremplaçable à l'école. Tous les enseignants et directeurs reconnaissent aujourd'hui qu'ils n'enseignent pas des matières. Ils éduquent des personnes. Les élèves se souviennent rarement des sujets enseignés par les professeurs. Ils se souviennent de ce que les professeurs leur ont fait ressentir. Le cœur humain a besoin d'être guéri et pas seulement instruit. De plus, nous avons reconnu le don important que représentent certaines communautés pour l'Eglise. La foi de tant de laïcs est impressionnante. Nous avons besoin de tels mouvements pour produire des leaders pour la grande communauté de foi.
- Il y a ensuite une préparation plus proche: ici, nous sommes face à une série de défis à travers le continent. Certains de nos futurs enseignants catholiques fréquentent des établissements catholiques de formation initiale. Nous avons là la possibilité de faire en sorte que ces établissements ne soient pas seulement des centres d'apprentissage, mais aussi de réelle formation. Il serait sage de maximiser l'utilisation de ces centres dans des projets comme ceux d'*Erasmus*. La possibilité pour certains étudiants catholiques de différents pays de passer quelque temps ensemble peut être d'une immense utilité. Mais nous ne pouvons pas former les étudiants dans une "bulle" catholique protectrice. Ils vivent dans un monde où ils sont exposés à toutes sortes d'influences, et où ils doivent apprendre à faire face à la diversité et au pluralisme. Une école catholique qui ne sait pas faire face à la diversité et au pluralisme est sévèrement limitée dans ce qu'elle peut faire pour annoncer l'Evangile dans une Europe moderne.

D. Conclusion

Dans bien des pays, les temps ne sont pas faciles pour l'Eglise et pour les gens de toute foi religieuse. N'oublions pas toutefois que les écoles catholiques ont aussi des points forts. Nous avons :

- une vision pour l'Eglise dans le nouveau millénaire et, spécialement, pour l'Eglise en Europe ;
- une vision pour l'enseignement catholique et sa contribution au développement humain ainsi qu'au salut du monde ;
- le potentiel pour une solidarité considérable à travers l'Europe ;
- une théologie de communauté claire comme lieu clé pour l'évangélisation.

Une rencontre comme celle-ci nous offre l'opportunité de partager notre expérience en ce qui concerne la façon dont nous formons nos enseignants et nos chefs d'établissement, qui continueront à exploiter l'énorme potentiel d'évangélisation de nos écoles. Cela inclut aussi un investissement dans la formation de ces personnes. Si nous parvenons à le faire, les générations à venir, tant dans l'Eglise que dans la société, nous en seront reconnaissantes. Si nous échouons, nous aurons à en répondre devant celui qui, seul, peut être réellement appelé "maître", le Christ. (Mt 23 :10).

*
* *

DEUXIEME CONFERENCE

Mgr Guy-Réal THIVIERGE, Secrétaire Général de la FIUC

"Nouveaux contextes de l'enseignement supérieur et formation des enseignants en Europe"

Introduction

Permettez-moi d'abord de vous exprimer tout l'intérêt et toute la joie que je ressens à l'idée de partager avec vous tous un questionnement que j'estime essentiel et courageux, non seulement pour le développement des responsables et des enseignants chrétiens, mais aussi pour toutes les instances de l'enseignement supérieur sans cesse appelées à se re-positionner : d'abord au regard des bouleversements de l'enseignement supérieur, lui-même vécu dans un monde en pleine mutation, ensuite face aux besoins des étudiants qui doivent dessiner leur propre avenir et celui de ceux et celles qui leur seront confiés. Les défis sont globaux et redoutables ; ils appellent des éclairages responsables et contextualisés.

Pour mieux comprendre les tâches imparties aux acteurs de la formation des enseignants, il est nécessaire de dresser un tableau qui met en évidence certains aspects contrastés de l'image de l'enseignement supérieur privé. J'ai pris la liberté d'y jeter un regard plus ample que celui du seul contexte européen, en prenant souvent en compte les deux secteurs laïc et confessionnel. Une large appréhension des mi-lieux de l'éducation me semble essentielle, car c'est précisément dans la réalité de cet univers complexe, avec ses ouvertures et ses replis, ses espérances et ses défis, que s'inscrit le devenir de la formation des maîtres d'aujourd'hui et de demain.

1. L'Enseignement supérieur privé : une Révolution

L'anatomie de l'enseignement supérieur privé varie beaucoup au plan international. Il n'est pas inutile de nous référer à quelques données démographiques.¹ C'est d'abord en Asie de l'Est qu'il s'est traditionnellement développé. Depuis près d'un siècle, les institutions privées ont numériquement dominé le système de l'enseignement supérieur du Japon (16 universités catholiques), de la Corée du Sud (124 institutions et 3 universités catholiques), de Taiwan (3 universités catholiques) et des Philippines (1000 collèges et universités, dont 10 universités catholiques membres de la FIUC), en accueillant 80% de tous les étudiants, alors qu'aux Etats-Unis, seulement 20% des étudiants sont inscrits dans des institutions privées. Même si les gouvernements régulent fortement l'enseignement supérieur privé en Asie de l'Est, ils y consacrent très peu d'argent public. Dans tous ces pays, le secteur privé inclut l'ensemble des institutions allant des niveaux post-secondaires jusqu'aux universités les plus prestigieuses.

Le secteur privé se développe plus rapidement en Asie et en Amérique latine, encore que l'Afrique connaisse elle aussi une expansion plus lente mais stable (une quinzaine d'universités catholiques). Dans des pays traditionnellement dominés par l'enseignement public, comme le Mexique, le Chili et le Brésil, il faut reconnaître que depuis une vingtaine d'années plus de 25% de la population étudiante est inscrite dans des institutions privées. Par ailleurs aussi plusieurs institutions d'enseignement supérieur catholiques ont vu le jour dans d'autres pays d'Amérique latine, notamment la Colombie, le Vénézuéla, le Pérou, la Bolivie.² L'Indonésie (13 universités catholiques) éduque la moitié de ses étudiants dans des institutions privées de même que la Malaisie qui possède également un secteur identique en pleine croissance depuis 1980. L'Inde représente un cas particulier, car elle a depuis très longtemps éduqué ses élèves de niveau primaire et secondaire dans des institutions privées. Par ailleurs l'émergence de l'éducation supérieure en Inde (± 40 collèges catholiques qui sont de réelles universités sans avoir l'autorisation gouvernementale d'en porter le nom) est remarquable, d'autant qu'elle ne reçoit aucune aide financière de la part du gouvernement. Les institutions d'enseignement supérieur sont en général liés à des universités publiques ou d'État pour les examens et les diplômes. Certaines d'entre elles jouissent exceptionnellement d'un statut d'autonomie ; c'est le cas de quelques-uns des collèges d'enseignement supérieur catholique.

¹ Les travaux du *Center for International Higher Education* (Lynch School of Education - Boston College), dirigés par Philip G. Altbach, sont particulièrement précieux en cette matière. La consultation du portail informatique est révélatrice : <http://www.bc.edu/cihe>.

² La FIUC possède plus de soixante membres en Amérique latine.

Depuis les années 90, la Chine a elle aussi construit un large secteur privé d'éducation (1270 institutions en 1999), mais la plupart d'entre elles ne décernent pas de diplômes collégial ou universitaire parce qu'elle n'ont pas encore reçu l'autorisation officielle du Ministère de l'Education. Par ailleurs, la situation en Chine évolue rapidement et le secteur privé, grâce à la qualité grandissante de ses infrastructures et de son enseignement, fait fortement pression sur la hiérarchie gouvernementale pour obtenir sa reconnaissance officielle.

La partie du monde la moins touchée par l'enseignement supérieur privé est l'Europe de l'Ouest, où la très large majorité des étudiants, à hauteur de 90%, se retrouve inscrite dans le secteur public. Seule l'Espagne a récemment connu la création de quelques universités catholiques. La traditionnelle contribution de l'État à l'enseignement supérieur demeure forte et s'accompagne, malgré des difficultés financières non négligeables, d'un engagement à maintenir dans les limites du très raisonnable les frais de scolarité. Il est bien connu que l'accès garanti au niveau supérieur des étudiants du collège (lycée) ayant réussi avec succès leur cycle d'étude, renforce les besoins de l'enseignement supérieur public. La contribution des gouvernements ne s'est pas maintenue au même rythme de croissance que la demande d'inscription ce qui, en conséquence, provoque dans certains pays une baisse de la qualité des services. La Grande Bretagne et les Pays-Bas ont augmenté les frais, alors que d'autres pays pourraient bien instaurer à cet égard de nouvelles pratiques, notamment l'Allemagne, où plusieurs responsables politiques reconnaissent la nécessité d'imposer des frais de scolarité. Entre temps, des institutions privées apparaissent graduellement et occupent les niches du marché de l'enseignement supérieur.

Les pays de l'Europe Centrale et de l'Est, anciennement dominés par le communisme, se retrouvent maintenant aux avant-postes de l'expansion du secteur privé. La baisse de qualité des services offerts par l'université publique et l'incapacité du système public à absorber la demande croissante d'inscription, ont favorisé la création d'universités privées, d'aucunes catholiques (Hongrie, Slovaquie, Roumanie, Ukraine, Pologne (4 universités catholiques) et d'autres institutions d'enseignement secondaire. Contrairement à ce qui se passe sur d'autres continents, l'explosion de l'offre de services est plus forte pour les niveaux primaire et secondaire qu'universitaire.

Il faut également observer une recrudescence de la demande dans les pays en voie de développement et dans certaines régions émergentes, notamment dans certains pays de l'ancien bloc soviétique. Dans toutes ces régions, l'État est incapable, ou ne souhaite pas, apporter son aide à l'enseignement supérieur public. Partout, le secteur privé, incluant ici les écoles et les universités catholiques, est souvent appelé à combler, non sans risques, les lacunes.

Les grands facteurs qui ont apporté cette révolution de l'enseignement supérieur privé sont d'abord la massification de la demande à tous les niveaux, un phénomène mondial sans précédent qui a mis à dure épreuve tous les systèmes d'éducation et les gouvernements ; ensuite, le changement d'orientation dans la manière de penser le financement de l'enseignement supérieur. L'idée communément reçue d'un enseignement supérieur perçu comme un bien commun dont la société est responsable a peu à peu fait place à un concept d'enseignement post-secondaire conçu comme un bien privé, car les bénéfices profitent très largement à l'individu. La conséquence de ce changement d'attitude fait que les étudiants et leurs familles doivent payer pour les services de la formation avancée. Ces deux forces sociétales, la demande d'accès à l'éducation et l'incapacité des gouvernements à faire face à ses coûts de plus en plus élevés, ont grandement stimulé le développement rapide de l'enseignement supérieur partout dans le monde.

2. Typologie de l'enseignement supérieur privé

La large variété géographique et culturelle des institutions rend très difficile les généralisations concernant l'enseignement supérieur privé. Nous pouvons passer d'universités très prestigieuses comme Harvard aux Etats-Unis, Sophia ou Waseda au Japon, Sogan ou Yonseï en Corée du Sud, à des universités dites "de garage" en Amérique Centrale ou en République Démocratique du Congo. L'Université à *but lucratif* de Phoenix (Arizona/Etats-Unis), par exemple, ne comporte aucune ressemblance avec l'Université Catholique Notre Dame (Indiana). La typologie informelle que je me risque à proposer ici vise uniquement à mettre en valeur la grande diversité de l'enseignement supérieur privé, ses changements et son ampleur.

1. *Les universités de recherche.* Même si elles se composent d'une petite minorité, les universités privées de recherche existent dans quelques pays et se rangent souvent parmi les plus prestigieuses institutions académiques du monde. Parmi celles-là, Harvard, Notre Dame, Columbia University aux Etats-Unis, Sogang en Corée du Sud, Santo Tomás aux Philippines, la Javeriana en Colombie, la Catholique de Porto Alegre au Brésil, Louvain-la-Neuve et Leuven en Belgique. Ces institutions exercent un réel leadership académique et social dans leur pays et sont des universités internationalement reconnues et appréciées.
2. *Les universités d'affiliation religieuse.* Les universités et collèges rattachés à une religion (un credo) forment un important segment de l'enseignement supérieur privé. Il y a à peine un siècle, ces institutions constituaient la très grande majorité des institutions privées du monde. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, car de nombreuses institutions ont été créées par des organisations non-religieuses. Cependant, depuis plusieurs siècles déjà, les Églises chrétiennes ont fondé de très nombreuses maisons d'éducation. L'Église catholique, par exemple, réunit plus de deux cents institutions post-secondaires (collèges et universités) aux États-Unis, et au-delà de mille huit cent soixante dans le monde.³ Plusieurs Églises protestantes possèdent également des écoles, collèges et universités, mais en nombre plus restreint que l'Église catholique. De nombreuses institutions universitaires chrétiennes, très souvent catholiques, existent là où vivent très peu de chrétiens ; par exemple, au Japon, en Indonésie, en Thaïlande et à Taiwan. D'autres universités sont aussi d'obédience religieuse, cette fois rattachées à l'Islam, au Judaïsme, au Bouddhisme, au Shintoïsme, à l'Hindouïsme. Par ailleurs, dans quelques pays, tels la Belgique et les Pays-Bas, même les institutions d'obédience religieuse reçoivent des subsides de l'État. Certaines universités entretiennent des liens étroits avec leur religion d'affiliation et perçoivent comme très importante leur mission religieuse ; d'autres moins.
3. *Les institutions spécialisées.* La plupart des institutions spécialisées, en particulier celles fondées depuis le milieu du XX^e siècle, n'offrent pas l'ensemble des matières universitaires. Elles se concentrent sur certains secteurs académiques, généralement ceux qui font appel à un large public étudiant et répondent aux critères de la formation professionnelle, notamment dans le champ des affaires et des technologies de l'information. Dans d'autres cas, les institutions s'identifient avec un champ spécialisé de connaissances : d'aucunes choisissent les affaires (économie et commerce), d'autres les études de droit, d'autres encore la médecine et les professions liées à la santé. Certaines écoles offrent un premier cycle d'étude, alors que d'autres se spécialisent uniquement dans le second cycle, en offrant des degrés professionnels ; parfois elles confèrent aussi des degrés aux deux niveaux. La qualité de ces institutions et de chacune de leurs spécialisations varie du meilleur au pire. Plusieurs voix s'élèvent pour qu'elles ne soient plus qualifiées "d'universitaires", car l'offre académique est trop limitée, surtout d'ordre professionnel, rarement centrée sur la re-cherche et la production de connaissances. Prenant en compte le nombre d'institutions et le nombre d'inscriptions dans les milieux de l'enseignement supérieur privé, nous pouvons affirmer que nous passons lentement du monde des universités d'intérêt général à celui des écoles spécialisées.

3. Les défis de l'enseignement supérieur privé

Le secteur privé va certainement continuer à s'étendre et prospérer sur le grand marché de l'enseignement supérieur. Il est évident qu'il apporte de nombreux bienfaits dans plusieurs domaines, notamment en ce qui concerne la possibilité pour plusieurs étudiants de se former alors qu'ils n'auraient peut-être pas trouvé de place pour le faire dans le système public. Il a certes aussi créé beaucoup de compétition dans un système public souvent moribond. La croissance rapide de l'enseignement supérieur privé pose, à n'en point douter, un ensemble de défis aux systèmes d'éducation (laïcs et professionnels) partout dans le monde.

1. *L'enseignement supérieur privé doit être soucieux du bien public.* Plusieurs institutions d'enseignement supérieur, tout particulièrement celles qui sont centrées sur la formation professionnelle, s'intéressent davantage à leurs propres succès et à leur place sur les marchés, plutôt qu'au rôle qu'elles pourraient jouer dans un système d'éducation national en servant l'intérêt général. Les universités publiques sont parties prenantes d'un système coordonné par un Ministère de l'Éducation et leurs activités sont soumises à des

³ Selon les dernières statistiques de la Congrégation pour l'Éducation Catholique, il existe 200,000 écoles catholiques (niveaux primaire et secondaire) dans le monde qui accueillent 53,000,000 d'élèves. Les universités catholiques et les facultés ecclésiastiques accueillent par ailleurs 4,500,000 étudiants.

normes dans tous les domaines. Dans beaucoup de pays, les universités privées connaissent moins de contraintes ; il est donc plus facile pour elles de faire l'impasse sur le bien commun ou l'intérêt général. Comment, dans ce contexte, tout mettre en œuvre pour assurer la participation des institutions privées au système national d'enseignement supérieur, sans pour autant surcharger les mécanismes de régulation ? Le défi de l'intégration de la qualité et de la diversité est difficile à relever aussi en matière d'éducation.

2. *Garantir la qualité.* La garantie de la qualité est une des questions centrales des débats de l'enseignement supérieur aujourd'hui. Cette recherche de qualité porte sur les orientations académiques, l'enseignement, l'admission et le suivi des étudiants et les infrastructures matérielles. En général, au sein des universités catholiques, l'affirmation de l'identité institutionnelle est prioritaire et liée au débat sur la qualité. Par ailleurs aussi, dans le secteur privé, cette recherche de qualité est d'autant plus importante que parfois, comme nous le disions, peu de contrôles existent, sauf peut-être ceux qu'imposent les forces du marché. Plusieurs pays sont conscients de cette situation et s'orientent désormais vers un contrôle plus sévère de la qualité et une régulation plus stricte des degrés. La communauté académique internationale est aussi de plus en plus soucieuse des exigences liées à la qualité, tout en défendant pour chaque pays le besoin de définir des critères et des mécanismes adéquats pour assurer cette qualité de l'enseignement supérieur.
3. *La transparence.* Les informations fiables concernant les institutions académiques privées sont souvent indisponibles. Les données concernant les qualifications des personnels, des programmes, la performance des étudiants diplômés sur le marché du travail, le taux d'abandon des étudiants en cours de formation sont, entre autres, des données utiles pour les étudiants potentiels d'une institution. Souvent, elles sont inexistantes ou inaccessibles. L'absence de transparence est toujours suspecte.
4. *Le statut de professeur.* Plusieurs institutions privées récentes doivent faire appel aux services d'un grand nombre de professeurs à temps partiel, vacataires, et parfois mêmes aux qualifications insuffisantes. On les appelle *taxi-professeurs* en Amérique latine. Plusieurs également engagent des professionnels des universités publiques pour assurer un ou plusieurs cours. Les nouvelles institutions privées ont souvent aussi un petit groupe de professeurs à temps plein pour développer le curriculum et assurer la direction des facultés et départements. Elles sont très rarement des institutions de recherche ; les professeurs ont très peu de temps à consacrer à la recherche et ne sont qu'exceptionnellement reconnus et récompensés pour leurs efforts en ce sens. Les nouvelles universités privées ont, en un certain sens, redéfini le statut de professeur en le réduisant à la fonction d'enseignement. Avec cette nouvelle approche de la gestion universitaire, la traditionnelle indépendance du professeur est pratiquement disparue. C'est donc dire à quel point les nouveaux secteurs de l'enseignement supérieur ont profondément remis en question la nature du professorat, le rôle de la recherche à l'université ainsi que les termes et les conditions de l'engagement des professeurs. Ne remettent-elles pas aussi en cause le concept même d'université (*universitas*) ? Ici se pose impérativement le problème crucial de la *transmission* à tous égards : vision institutionnelle, inspiration et valeurs chrétiennes, formation et pratiques en ce sens.
5. *L'université transfrontalière.* L'enseignement supérieur privé établit de plus en plus de liens internationaux qui comportent tantôt l'octroi de franchises, tantôt la création ou l'achat de campus dans des pays étrangers, tantôt l'offre de nombreux programmes de formation. Le développement et la gestion des programmes internationaux présentent un défi de taille, celui d'assurer que toutes ces initiatives servent bien les intérêts des étudiants et non ceux du marché et du profit. De plus, un curriculum pertinent dans un pays (dans un continent) continue-t-il de l'être dans un autre ? Les méthodes d'enseignement et d'apprentissage, liées aux sensibilités culturelles, ne sont-elles pas variables d'un lieu à un autre ? L'enseignement transfrontalier est un des secteurs de pointe de l'enseignement supérieur du XXI^e siècle : comment assurer la qualité, la pertinence et la gestion efficace de ses initiatives ?
6. *L'enseignement supérieur à but lucratif.* Dans la plupart des pays et des systèmes académiques, l'émergence de l'enseignement supérieur à but lucratif constitue un nouveau phénomène. Société de la connaissance oblige, il est devenu d'une extrême facilité à mettre en place avec l'aide des nouvelles technologies de l'information et de la communication (enseignement à distance, "en ligne") et l'essor de l'internationalisation de l'éducation. Comprendre pleinement la nature et le rôle de cette catégorie d'institutions, la vision de la personne et des valeurs dont elle est porteuse, choisir des mécanismes régulateurs adéquats, définir des critères de qualité appropriés au monde académique, ne pas détruire en même temps l'esprit de créativité, voilà quelques éléments de la problématique actuelle de l'enseignement

supérieur privé qui méritent d'être courageusement analysés. Nos structures éducatives et administratives universitaires sont-elles toujours capables en premier lieu d'offrir une résistance, car le phénomène tient de la force du rouleau compresseur, puis ensuite de fournir les orientations réellement porteuses de sens pour le déploiement de la mission éducatrice dans le monde actuel ?

Plus encore, comment imaginer avec justesse le nouveau secteur privé de l'enseignement supérieur et l'intégrer dans un système académique cohérent au sein d'un pays et dans le monde ? Les cultures des institutions plus récentes sont très différentes de celles des universités privées traditionnelles de par leur vision de l'éducation (selon la Banque Mondiale, l'éducation doit être le levier de l'économie), leurs orientations, la formation de leurs personnels, leurs structures administratives, leurs modes de communication et de financement. Quel cadre de référence, quelles politiques générales de l'enseignement supérieur privé mettre en place pour le monde d'aujourd'hui ? Comment bien penser globalement et bien agir localement ?

4. Les tendances de la formation des maîtres en Europe

C'est dans le contexte décrit ici que doit se définir la formation des maîtres aujourd'hui. De l'avis de tous les spécialistes directement engagés dans ce domaine, il ne fait aucun doute qu'elle s'y développe comme une activité académique au même titre que toutes les autres disciplines universitaires. Il s'agit bien de pratiques enracinées dans un ou plusieurs cadres conceptuels compris et reconnus par d'autres professionnels. La formation des maîtres est fondée sur des principes et des connaissances directement authentifiés par la communauté scientifique, les administrateurs et les politiques dont nous savons tous que les décisions peuvent peser lourdement sur les orientations de l'éducation.

Leurs connaissances, leur savoir et leur savoir-faire, sont respectés et les professionnels travaillent avec les meilleures informations et les meilleurs outils pédagogiques disponibles dans leur milieu. Ces acquis constituent la base de la logique d'actions qu'ils promeuvent et, le cas échéant, ils sont aussi préparés pour proposer ou même défendre de nouvelles formes de pensée et d'engagement au sein et au-delà de leur profession, dans l'enseignement et dans la vie publique.

De même aussi, le rôle de l'Église en éducation revêt toujours une grande importance. D'une manière générale, il est encore implicitement acquis que les valeurs proposées par l'Église sont signifiantes pour toute forme d'éducation. Le respect de la dignité de chaque personne et la manière dont elle perçoit le développement des sociétés, font partie des fondements d'une vision de l'humain et du monde toujours chère aux éducateurs. La dimension morale et éthique de l'éducation est reconnue et toujours consolidée par les valeurs proposées par l'Église.

Je me permettrai maintenant de marquer certaines tendances majeures de la formation des maîtres au sein des universités catholiques en Europe. Elles ne sont pas toutes évidentes dans chaque université mais des signes de leur présence sont souvent décelables dans plusieurs d'entre elles. Le propos qui suit est aussi le fruit d'une large consultation menée auprès de plusieurs responsables de la formation des maîtres dans des institutions d'enseignement supérieur catholique en Europe.

Au départ, quelques statistiques qui peuvent être utiles. La FIUC compte 47 universités et institutions d'enseignement supérieur en Europe ; une vingtaine d'entre elles possèdent des facultés ou départements de sciences de l'éducation. Par ailleurs, trois institutions catholiques non encore membres de la FIUC dispensent aussi la formation des maîtres : Hope University (Liverpool), Newman College (Birmingham) et Ruzomberok (Slovaquie).

1. *La profession d'enseignant se diversifie grandement.* D'une part, il existe une tendance vers une plus grande spécialisation, par exemple l'éducation de la petite enfance ou l'éducation spécialisée, de l'autre un attrait vers une mobilité accrue au sein de l'Europe, caractérisée par le développement de capacités liées à l'adaptation et à la flexibilité. Ces tendances opposées sont communes à plusieurs systèmes d'offre de formation et plusieurs universités catholiques. Les universités, processus de Bologne oblige, doivent faire face à ces forces contraires et tenter de les réconcilier.

2. *Il existe aussi une tendance à développer certaines compétences et à privilégier certains repères devenus incontournables dans la formation des maîtres.* Elle s'exprime, entre autres, dans une sensibilité croissante à tout ce qui touche la re-cherche de la qualité et la référence aux normes. Ceci est d'autant plus marqué que chaque pays a défini sa propre vision de la compétence, de la qualité et a aussi établi ses propres normes. Cette situation affecte la conception du curriculum, dont les modèles sont tous influencés par les Accords de Bologne et les protocoles qui s'ensuivent. Un des changements les plus significatifs touchant les universités catholiques en ce domaine est le passage d'une culture de responsabilité bureaucratique (administrative) à une culture de responsabilité professionnelle. Ce changement implique que la formation professionnelle ne peut plus être uniquement conçue comme l'acquisition d'un ensemble de connaissances, de compétences ou d'aptitudes. Il s'agit plutôt d'une formation plus ample de l'éducateur appelé à devenir plus conscient de ses convictions personnelles et de sa responsabilité citoyenne, tous engagements s'enracinant aussi dans une vision engagée de la mission baptismale de chacun. Les futurs enseignants sont formés à la responsabilité d'éduquer les jeunes générations aux valeurs du bien commun pour la société contemporaine et pour les générations à venir.
3. *Les programmes de formation des maîtres cultivent un intérêt grandissant pour le comportement éthique.* Cette tendance est plus affirmée dans les universités catholiques où l'éducation et l'enseignement sont perçus, implicitement ou explicitement, comme porteurs d'un objectif moral et éthique. Un des aspects les plus exigeants de la formation et de la vie des jeunes professionnels réside dans la nécessité de développer chez eux le courage éthique, qui s'enracine dans une option personnelle et professionnelle forte et mature, allant au-delà d'une certaine vision traditionnelle de l'éducation ou de l'information religieuse. Les enseignants catholiques sont invités à être des maîtres, certes, mais ils ne le sont vraiment que lorsqu'ils sont aussi des témoins. (Paul VI)
4. *Les futurs enseignants sont de plus en plus encouragés à se former dans un véritable esprit de recherche.* En effet, toute démarche éducative, tout en recherchant l'intelligence des choses, poursuit son objectif du vivre ensemble dans la vérité. Or cette vérité, qui est aussi l'objet de la raison humaine, doit être cherchée, connue, aimée, proposée et défendue. Pour ce faire, l'université catholique doit toujours elle aussi définir les meilleures politiques et mettre à disposition les meilleurs moyens pour que l'éducation et l'enseignement catholiques puissent contribuer au développement de cette vérité pour nos sociétés et pour le monde. À cet égard, la mise en contact avec la grande tradition intellectuelle chrétienne et la Doctrine Sociale de l'Église est appelée à jouer un rôle indispensable. Les formateurs chrétiens ont aussi le devoir de faire exister le christianisme comme civilisation et comme culture, porteur d'une vision de l'homme et de l'histoire toujours capable de mobiliser la rationalité et l'engagement dans la foi.
5. *La formation des maîtres continue de se développer en partenariat avec les écoles.* Depuis l'université, une double question se pose : la formation des maîtres est-elle davantage centrée sur la formation individuelle des futurs enseignants ou sur la promotion de la profession d'enseignant ? Cette dernière est maintenant reconnue et, de ce fait, le développement professionnel continu du futur enseignant est désormais partie intégrante de la formation des maîtres qui s'articule en étroite collaboration avec les écoles catholiques de leurs milieux. Le dialogue entre théorie et pratique demeure ouvert et permet l'évaluation constante et progressive du travail des jeunes enseignants. Plus que ponctuelle, l'évaluation devient ainsi le ferment du perfectionnement.
6. *La formation des maîtres encourage le travail de type interprofessionnel.* Les politiques sociales, qui sont de nos jours davantage centrées sur l'enfant, ont un impact sur l'enseignement professionnel qui est désormais plus focalisé sur les apprentissages. Cette tendance est appelée à s'accroître dans l'avenir et avec elle le besoin d'une plus grande culture et compétence interprofessionnelles, qui ensemble favoriseront la qualité du rapport à l'élève. Comme dans tous les autres domaines, l'interdisciplinarité (voire la transdisciplinarité) questionne, enrichit et perfectionne les savoirs.
7. *La nature de la formation des maîtres est devenue plus expérimentale.* Ce changement est une des conséquences d'une meilleure intelligence des processus d'apprentissage, notamment celui de l'apprentissage actif qui facilite la maîtrise de l'activité professionnelle. À cet égard, il y a un déplacement d'accent allant d'une formation professionnelle plus générale vers une formation basée sur

des méthodes inductives d'apprentissage, à partir de problématiques (problèmes) spécifiques. Les disciplines classiques des sciences de l'éducation comme la philosophie et l'histoire de l'éducation passent par ailleurs au second plan de la formation ; cette tendance est plus marquée dans le monde anglo-saxon.

8. *L'éducation au service du développement humain est ancrée dans une double préoccupation* : le développement personnel et le plein épanouissement de l'humanité. Les deux dimensions sont parties intégrantes du processus éducatif. La formation des maîtres est de ce fait responsable non seulement de la formation d'enseignants "à la tête bien pleine" de connaissances, mais aussi "à la tête bien faite", capables de penser, d'imaginer, de créer, de proposer aussi une espérance. La dépendance excessive des objectifs et des normes, souvent fixés par des instances extérieures au monde de l'éducation, risque de devenir paralysante pour l'action professionnelle et le développement d'idées nouvelles. L'exercice professionnel donne rarement le meilleur de lui-même lorsqu'il est trop soumis à la répétition et à la conformité. Ces pratiques peuvent aussi être à l'opposé de l'ouverture, de la créativité et de l'esprit de recherche mis de l'avant par la profession de formateur et d'enseignant. Les meilleurs éducateurs sont toujours ceux qui ouvrent les intelligences et les cœurs aux chemins multiples de l'épanouissement humain.
9. *Les futurs enseignants sont encouragés à l'auto-évaluation ainsi qu'à la formation personnelle et professionnelle continues*. La culture de la responsabilité professionnelle implique que les éducateurs s'intéressent tout autant à leur croissance personnelle qu'aux avancées scientifiques de leur domaine ; en ce sens, ils entreprennent des formations qui leur permettront de mettre à jour et d'approfondir leurs connaissances ainsi que la qualité de leur présence et de leur enseignement auprès des étudiants.
10. *L'éducation a le devoir d'apporter aux futures générations non seulement le concept ou l'idée de la beauté, de la vérité, de l'amour, de l'espérance et de l'intégrité, mais aussi l'expérience vécue de ces valeurs*. La formation des maîtres va au-delà de la servilité politique et des obsessions contemporaines pour une éducation compétitive et efficace sur le grand marché de la globalisation économique. Elle a la mission de former les futures générations à la recherche de la vérité et de la vraie liberté ; de même, elle doit les aider à connaître, à partir d'une approche réflexive et critique, la différence entre le vrai et le faux, le bien et le mal, sans être esclaves de la conformité culturelle, sociale et politique.

CHANGEMENTS EN PERSPECTIVE

L'examen de la situation générale de l'enseignement supérieur dans le monde, ses évolutions et ses défis, les tendances marquant aujourd'hui la formation des maîtres, nous conduisent à reconnaître que nous assistons, au-delà même des domaines des sciences de l'éducation, à de profonds changements culturels dans l'ensemble de l'enseignement supérieur, qu'il soit laïc ou confessionnel.

Nous ne devons pas nous surprendre de cet état de fait, peut-être devrait-il être pour nous motif de réjouissance et d'espérance ? Car c'est précisément parce que le monde de l'éducation, ici de l'enseignement catholique, est en prise sur les réalités actuelles, qu'il se questionne autant et s'engage dans des changements et des ajustements qui, il faut le reconnaître, coûtent souvent très cher à tous ses partenaires. La transformation (et les changements qu'elle induit) est parfois plus profonde que l'on ne croit, car elle se vit au cœur même de la culture de l'éducation. En ce sens, quelles sont ces nouvelles orientations qui naissent et expriment les sensibilités du monde de l'éducation aujourd'hui et, a fortiori, celles des futurs éducateurs chrétiens ? À mon avis, des passages, des déplacements, sont en train de s'opérer. Lentement.

1. *D'une culture du devoir accompli à une culture de la responsabilité*. D'une manière générale, la culture du devoir accompli dans les milieux de l'éducation est associée à la conformité et à l'accomplissement d'un cahier des charges dont les tâches sont fixées par un agenda la plupart du temps préparé par un tiers, souvent le gouvernement. Elle est de ce fait jumelée à une recherche, parfois même un culte, de la mesure, des résultats et de la conformité aux normes. C'est dans l'application concrète d'une vision chrétienne de l'éducation telle que proposée par le Concile Vatican II dans *Gravissimum Educationis* (ouverture au monde contemporain, service de l'humanité, esprit de liberté, recherche d'excellence) que se profile une nouvelle image du rôle que veut jouer aujourd'hui l'enseignement catholique. Il se veut

d'abord responsable et serviteur de la société en général, de l'Église et de chaque personne, même "ceux qui sont étrangers au don de la foi"⁴; les autres fonctions non moins importantes qui lui incombent viennent ensuite compléter le bon exercice de cette responsabilité.

2. *D'une pédagogie de l'instruction à une pédagogie du respect de la dignité humaine.* Un temps fut où l'université catholique se caractérisait surtout par sa manière de penser et les références qui l'accompagnaient. Un de ses traits distinctifs résidait dans la présentation des dogmes et l'enseignement de la vérité révélée. Elle faisait appel à la philosophie et la théologie pour démontrer sa catholicité. Il est clair que cette approche et ses contenus représentent encore aujourd'hui une dimension essentielle de son identité et qu'elle est toujours soucieuse de la mettre en valeur. Par ailleurs, il faut aussi reconnaître que l'éducation en milieu catholique a développé de nouvelles sensibilités, notamment au plan social, et élargi ses champs de connaissance et d'intervention, entre autres dans les domaines psychologique, pédagogique et didactique. En effet, la personne de l'élève, de l'étudiant, est au cœur du projet éducatif ; celui-ci est inspiré par le souci d'abord de développer une relation de qualité à et avec l'élève, ensuite de proposer des modes d'apprentissage plus personnalisés. Dans cette perspective, l'enseignement d'une matière cède tout naturellement le pas à la personne en situation d'apprentissage. C'est une approche qui rend davantage justice à la dignité et à l'originalité de chacun et, de ce fait, ouvre aussi au respect fondateur de la confiance en soi et de l'ouverture à l'autre, qui sont des chemins de solidarité, de paix et de réconciliation.
3. *D'une culture de l'individualisme à une culture de la participation.* Le changement passe donc de la domination de la connaissance à la primauté de la personne et d'une culture de l'individu à celle de la participation de l'apprenti à son processus éducatif. Il n'y a pas d'opposition de tendances ou de domination d'une priorité sur l'autre. Tout ensemble, la recherche de la vérité, de la sagesse et de la connaissance font partie de la formation de l'individu au sein d'une société. C'est ainsi que l'éducation vise à former des hommes et des femmes pleinement responsables d'eux-mêmes et des autres, actifs dans la recherche et le service du bien commun.
4. *D'une culture du désenchantement à une culture de l'espérance.* Les effets de la sécularisation ont balayé la plupart des cultures et des sociétés et ont introduit une série de contre-valeurs caractérisées par un attrait pour les biens matériels, un appauvrissement allant parfois jusqu'à la perte de l'influence des principes religieux, la dictature du relativisme (Benoît XVI), la prévalence de l'individualisme et l'affaiblissement du sens de la responsabilité à l'égard d'autrui. L'isolement des personnes et des peuples est délétère. Seule une éducation pleinement tournée vers le développement d'une culture de la participation, du découvrir et du grandir ensemble, peut ouvrir les voies de la solidarité, et partant celles de la justice et du respect de la dignité de chaque personne humaine. La culture de la participation peut aussi faire naître une culture de l'espoir et de l'espérance.

À travers ces changements, c'est aussi le monde qui se transforme : le pauvre est potentiellement riche, le faible est potentiellement fort, le marginalisé est potentiellement engagé. Il nous reste à espérer que ce sont là quelques-unes des jeunes pousses émanant de l'éducation supérieure catholique pour le grand bénéfice de tous ses étudiants, spécialement les futurs responsables de l'enseignement catholique. Si seulement nous pouvions donner corps à ce souhait exprimé déjà au XVI^e siècle dans la Charte de création de l'Université de Glasgow : "*to raise to dignity those in the lowest places*" (élever dans la dignité ceux qui occupent les places les plus modestes), nous aurions bien rempli notre mission d'éducateurs.

Je me réjouis profondément de ce que l'éducation est un art qui existe d'abord et avant tout dans le cœur et dans l'âme des personnes ; elle existe au-delà du curriculum vitae et des livres. Elle fleurit comme une responsabilité humaine et n'est pleinement signifiante pour les hommes et les femmes d'aujourd'hui que dans son incarnation, à la suite de celle du Christ, qui nous révèle le sens lumineux de la condition humaine et de toute forme d'éducation qui souhaite l'accompagner. Les artistes sculptent la matière, les éducateurs sculptent l'âme.

*
* *

⁴ *Gravissimum Educationis*, 10.

TROISIEME CONFERENCE

Mgr Michael MILLER, Secrétaire de la Congrégation pour l'Éducation Catholique, Rome

"L'Enseignant dans l'École Catholique – Sa Mission dans la Nouvelle Évangélisation de l'Europe"

Introduction

Une réunion conjointe du Conseil des Conférences Episcopales en Europe et du Comité Européen pour l'Enseignement Catholique offre la merveilleuse opportunité de reconnaître le rôle essentiel joué par les écoles catholiques dans la nouvelle évangélisation de l'Europe et d'encourager la coopération de tous ceux qui sont engagés dans cette tâche apostolique. Le devoir d'éduquer les jeunes est une responsabilité ecclésiale, partagée par tous les membres du Corps du Christ : évêques, enseignants, parents et directeurs laïques concernés.

Sans faire la lumière sur les défis, voire même les sérieuses difficultés, qui caractérisent la situation actuelle, vous avez dans les mains – pour donner forme avec la dextérité d'un potier – un instrument irremplaçable pour maintenir l'Évangile vivant et frais en Europe : vos écoles catholiques.

Dans cette présentation, j'énoncerai d'abord quelques principes généraux de l'enseignement catholique, ensuite, je commenterai la situation de l'enseignement en Europe et, finalement, je parlerai du rôle spécifique de l'enseignant dans les écoles primaires et secondaires catholiques, en accentuant particulièrement la façon dont les éducateurs et les évêques peuvent travailler ensemble pour encourager la mission d'évangélisation de l'Église.

Anniversaire de "Gravissimum Educationis"

Cette rencontre se situe, par un heureux hasard, dans le contexte du 40^{ème} anniversaire de la promulgation de la Déclaration du Concile Œcuménique Vatican II sur l'éducation chrétienne, *Gravissimum Educationis*, approuvée le 28 octobre 1965. Le texte conciliaire était le fruit de discussions et d'argumentations laborieuses et définissait "quelques principes fondamentaux concernant l'éducation chrétienne, particulièrement dans les écoles".⁵

Les Ecoles Catholiques et la Nouvelle Évangélisation

D'une façon spéciale, le devoir d'éduquer les jeunes est une responsabilité ecclésiale : " À ces enfants, l'Église est tenue, comme Mère, d'assurer l'éducation qui imprégnera toute leur vie de l'esprit du Christ" ⁶

Les écoles catholiques participent à la mission d'évangélisation de l'Église de porter l'Évangile aux confins de la terre. Plus particulièrement, elles sont des lieux d'évangélisation des jeunes (cf. Mt 28:18-19). En tant qu'institutions ecclésiales, elles sont "un environnement privilégié où se réalise l'éducation chrétienne".⁷ Comme les collèges et universités catholiques, les écoles catholiques procèdent *ex corde Ecclesiae* : du cœur même de l'Église. Les écoles catholiques d'Europe, si elles se veulent véritablement catholiques, doivent être intégrées dans le programme pastoral organique de la paroisse, du diocèse et de l'Église universelle.⁸ "Malheureusement, il faut enregistrer qu'en certains cas l'école catholique n'est pas perçue comme partie intégrante de la réalité pastorale; elle est parfois considérée comme étrangère, ou presque, à la communauté. Il est donc urgent de promouvoir une nouvelle sensibilité dans les communautés paroissiales et diocésaines, pour qu'elles se sentent elles-mêmes appelées en premier à prendre en charge l'éducation et l'école."⁹

⁵ Concile Œcuménique Vatican II, *Gravissimum Educationis*, introduction.

⁶ Ibid, 3.

⁷ Cf. Congrégation pour l'Éducation Catholique, *L'École Catholique au seuil du Troisième Millénaire*, 11; *L'École Catholique*, 9; *Dimension Religieuse de l'Éducation dans une École Catholique*, 33.

⁸ Congrégation pour l'Éducation Catholique, *Dimension Religieuse de l'Éducation dans une École Catholique*, 44.

⁹ Congrégation pour l'Éducation Catholique, *L'École Catholique au seuil du Troisième Millénaire*, 12.

I. Partager la Responsabilité de l'Education

1. Subsidiarité : le rôle des parents, de l'Etat et de l'Eglise

S'adressant aux éducateurs, les Pères du Concile les exhortèrent "à persévérer généreusement dans la tâche entreprise. Qu'en imprégnant les élèves de l'esprit du Christ, ils aspirent, sur le plan pédagogique comme sur le plan scientifique, à un niveau tel que, non seulement ils travaillent au renouveau interne de l'Église, mais ils défendent et étendent sa présence bienfaisante dans le monde d'aujourd'hui et particulièrement le monde intellectuel".¹⁰

Alors que les enseignants des écoles catholiques méritent une telle attention, l'enseignement clair de l'Eglise, constamment réitéré dans des documents magistraux, est que les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants. Les parents ont le droit original, premier et inaliénable d'éduquer leurs enfants en conformité avec les convictions morales et religieuses de la famille.¹¹ En même temps, une grande majorité des parents partagent leurs responsabilités éducatives avec d'autres individus et/ou institutions, principalement avec les professeurs à l'école. Comme une bonne mère, l'Eglise offre son aide aux familles en confiant la formation intégrale de leurs enfants aux éducateurs catholiques.¹²

Les parents – et non pas les enseignants, que ce soit dans l'école de l'Etat que l'école catholique – ont la première responsabilité morale d'éduquer les enfants vers l'âge adulte. Si l'on s'en tient fidèlement à la base de la doctrine sociale catholique, le principe de subsidiarité doit toujours gouverner les relations entre les familles, l'Eglise et l'Etat. Ainsi que l'écrivait le Pape Jean Paul II dans sa *Lettre aux Familles* en 1994 :

La subsidiarité complète ainsi l'amour paternel et maternel et elle en confirme le caractère fondamental, du fait que toutes les autres personnes qui prennent part au processus éducatif ne peuvent agir qu'au nom des parents, avec leur consentement et même, dans une certaine mesure, parce qu'ils en ont été chargés par eux.¹³

Pour que la subsidiarité soit effective, les familles doivent jouir d'une vraie liberté dans la décision de la façon d'éduquer leurs enfants. Cela signifie que le monopole de l'école de la part de l'Etat n'est pas admissible en principe, et que le pluralisme des systèmes scolaires rend possible le respect de l'exercice d'un droit fondamental de l'homme et de sa liberté, bien que cet exercice soit conditionné par une multiplicité de facteurs, selon les réalités sociales de chaque pays.¹⁴ "C'est pour garantir ces objectifs dans une situation de pluralisme culturel que l'Eglise préconise le principe du pluralisme scolaire".¹⁵

2. Droit à l'aide financière gouvernementale

Un problème urgent pour les écoles catholiques dans beaucoup de pays européens est le manque d'une aide financière suffisante de la part du gouvernement. Le magister romain a fréquemment relié les droits des parents à cette aide dans l'exercice de leur obligation d'éduquer leurs enfants. Lors de Vatican II, les Pères ont déclaré que "le pouvoir public, dont le rôle est de protéger et de défendre les libertés des citoyens, doit respecter la justice distributive en répartissant les subsides publics de telle sorte que les parents puissent jouir d'une vraie liberté dans le choix de l'école de leurs enfants, conformément à leur conscience".¹⁶

¹⁰ Concile Œcuménique Vatican II, *Gravissimum Educationis*, conclusion.

¹¹ Concile Œcuménique Vatican II, *Gravissimum Educationis*, 3,6; Jean Paul II, *Familiaris Consortio*, 36, Sacrée Congrégation pour l'Éducation Catholique, *Le Laïc Catholique: Témoin de la foi à l'école*, 12; Conseil Pontifical Famille, *Charte des Droits de la Famille* (22 octobre 1983), 1-3; Code du Droit Canonique, canon 793; *Catéchisme de l'Eglise Catholique*, n. 2229; Jean Paul II, *Lettre aux Familles*, 16; Conseil Pontifical Justice et Paix, *Compendium de la Doctrine Sociale de l'Eglise* (Cité du Vatican, Presse du Vatican, 2005), n. 239.

¹² Code de Droit Canonique, canon 796; Sacrée Congrégation pour l'Éducation Catholique, *L'Ecole Catholique*, 8.

¹³ Jean Paul II, *Lettre aux Familles*, 16.

¹⁴ Sacrée Congrégation pour l'Éducation Catholique, *Le Laïc Catholique: Témoin de la foi à l'école*, 14; *L'Ecole Catholique au seuil du Troisième Millénaire*, 16.

¹⁵ Sacrée Congrégation pour l'Éducation Catholique, *L'Ecole Catholique*, 13.

¹⁶ Concile Œcuménique Vatican II, *Gravissimum Educationis*, 6; cf. Code Droit Canonique, canon 793 § 2.

Le *Compendium de la Doctrine Sociale de l'Eglise* récemment publié (2005) stipule laconiquement que "le refus d'octroyer une aide économique publique aux écoles non-publiques qui ont besoin d'assistance et qui rendent un service à la société civile est à considérer comme une injustice".¹⁷ Cette obligation de l'Etat d'octroyer des subsides publics provient de l'énorme contribution que les écoles catholiques apportent à la société en servant le bien commun.¹⁸ Pour sûr, beaucoup de pays européens accomplissent cette obligation en justice. Leurs gouvernements accordent une aide financière, allant de 100 % à de moindres montants, aux écoles catholiques. Même ainsi, les Eglises particulières en Europe, qui reçoivent peu ou pas d'aide, ne peuvent pas manquer à leur devoir de garantir que ce droit fondamental soit incorporé dans la législation nationale. Comme l'écrivait le Pape Jean Paul II dans *Ecclesia in Europa*, "Il faudra travailler à faire reconnaître une effective liberté d'éducation et la parité juridique entre les écoles publiques et les écoles privées".¹⁹

Veiller vigoureusement à assurer une certaine forme de financement gouvernemental, pour autant qu'aucune condition inacceptable n'y soit liée, devrait être une priorité pour le fidèle catholique dans sa lutte pour la justice sociale. Trop souvent les catholiques ne réalisent pas qu'ils ont un *droit* aux subsides pour leurs écoles, car ces institutions fournissent un service à la société. Une telle aide ne compromet en aucune façon le caractère laïc légitime de l'Etat. Mais elle garantit plutôt le droit fondamental des parents de sélectionner pour leurs enfants l'école de leur choix. De plus, tous les enfants catholiques, non seulement ceux dont les parents ont les moyens financiers, ont le droit de recevoir une éducation catholique. Les documents du Vatican soulignent que l'option préférentielle de l'Eglise pour les pauvres signifie qu'elle offre son ministère éducatif en premier lieu "à ceux qui sont dépourvus des biens de ce monde".²⁰

II. Nouveaux défis pour l'éducation en Europe

Je voudrais à présent parler de la situation dans laquelle l'Europe se trouve aujourd'hui; c'est-à-dire le contexte dans lequel doit s'exercer l'enseignement catholique. Le début du troisième millénaire pose de nouveaux défis au monde éducatif. Ces défis sont associés à la mondialisation du marché et de la culture, aux innovations bioéthiques et aux problèmes d'environnement, ainsi qu'à l'urgence de contribuer à la justice et à un nouvel humanisme. De plus, la sécularisation, accompagnée de ce que Benoît XVI a qualifié de "dictature du relativisme"²¹, s'est de plus en plus étendue en Europe et dans les autres pays occidentaux, éloignant l'éducation de l'examen des questions fondamentales de l'existence comme la recherche de Dieu et le dessein providentiel de l'ordre moral créé.

En Europe comme ailleurs, ces défis surviennent dans un contexte historique et culturel particulier qui varie d'un pays à l'autre. Mais l'Europe dans son ensemble semble trop souvent montrer des signes de fatigue culturelle, de désorientation, de suicide démographique, de décadence morale et d'aridité spirituelle.²² Par ailleurs, des tensions sociales sont générées par une nouvelle pauvreté, par la marginalisation et par le nombre croissant de minorités ethniques et religieuses.

Ces dernières années, le Cardinal Ratzinger a accordé une grande attention aux racines spirituelles et morales de l'Europe dans le christianisme. Il a diagnostiqué une grave pathologie à l'Ouest : l'Europe ne s'aime plus. Comme mesure thérapeutique, il a préconisé que l'Europe doit s'accepter elle-même si elle veut survivre.²³

Dans un discours donné à Subiaco le 1^{er} avril 2005, le même Cardinal Ratzinger, quelques jours avant d'être élu pape, analysait la situation de l'Europe contemporaine :

¹⁷ Conseil Pontifical Justice et Paix, *Compendium de la Doctrine Sociale de l'Eglise* (Cité du Vatican, Presse du Vatican, 2005), n. 241.

¹⁸ Cf. Code Droit Canonique, canon 797.

¹⁹ Jean Paul II, *Ecclesia in Europa*, 59.

²⁰ Concile Œcuménique Vatican II, *Gravissimum Educationis*, 9; cf. Congrégation pour l'Education Catholique, *L'Ecole Catholique au Seuil du Troisième Millénaire*, 15; *L'Ecole Catholique*, 58; *Les Personnes consacrées et leur Mission dans l'école – Réflexions et Orientations*, 69-72.

²¹ Cf. Joseph Ratzinger, Homélie de la Messe *Pro Eligendo Romano Pontifice* (18 avril 2005), *Origines*, 34;45 (28 avril 2005), 720.

²² Cf. Jean Paul II, *Ecclesia in Europa*, 7-9.

²³ Cf. Joseph Ratzinger, *Europa: I suoi fondamenti oggi e domani* (Milano, Edizioni San Paolo, 2004), 28.

Tous ce progrès montre que le développement de nos possibilités n'a pas été suivi d'un développement comparable de notre énergie morale. La force morale n'a pas évolué en même temps que le développement de la science; elle a plutôt diminué parce que la mentalité technique relègue la moralité dans le domaine subjectif, alors que nous avons besoin précisément d'une moralité publique, d'une moralité capable de répondre aux menaces qui pèsent sur notre existence à tous. Le danger réel et le plus grave à notre époque réside précisément dans ce déséquilibre entre les possibilités techniques et l'énergie morale.²⁴

Les écoles reflètent inévitablement cette façon de penser dans leur ethos, leur curricula et, particulièrement, dans l'attitude des enseignants. Cependant, les établissements d'enseignement montrent aussi un espoir pour l'avenir quand ils font face à ces défis et cherchent à les relever. En effet, beaucoup d'organisations européennes abordent ces problèmes de diverses manières.

La réflexion sur l'éducation de la jeunesse européenne est de plus en plus un lieu commun au niveau continental. Le Rapport Delors en 1997 soulignait que l'éducation est un "trésor" pour l'humanité au 21^{ème} siècle.²⁵ Selon ce rapport, l'éducation devrait contribuer au développement intégral de chaque individu : spirituel, physique, intellectuel, sensuel et esthétique. Une telle éducation est le moyen indispensable pour permettre à l'Europe de réaliser ses idéaux de paix, de liberté et de justice sociale.²⁶ Il y a donc une conviction de plus en plus partagée, même par ceux qui n'ont pas la foi, que l'éducation peut être "une carte gagnante" pour promouvoir un développement organique et authentique harmonieux de tous les Européens.

Pour sa part, la Commission Européenne, à travers toute une série de Livres Blancs, a développé une orientation éducative particulière qui, croit-elle, contribuera au progrès du continent. Dans un des ces livres intitulé "*Enseigner et Apprendre – vers la société cognitive*", les auteurs indiquent trois facteurs qui ont une grande influence sur l'éducation en Europe : la mondialisation de l'économie, l'avènement d'une société de l'information et les progrès rapides de la science, spécialement de la technologie. Ces facteurs ont profondément modifié la nature du travail dans la soi-disant "société cognitive". Une telle société exige un nouveau genre d'éducation – maintiennent-ils – un genre d'enseignement qui forme les personnes à apprendre durant toute leur vie de façon à acquérir sans cesse de nouvelles compétences pour le marché du travail.

Il me semble qu'une telle réponse aux défis qui se posent doit être considérée comme partielle et incomplète, étant donné qu'elle réduit l'éducation à la simple instruction, à un type sophistiqué de formation à l'emploi. Pour sûr, la connaissance utile est nécessaire pour ceux qui souhaitent être les acteurs de la société cognitive de demain. Mais je me demande sérieusement si les vues proposées, et d'autres similaires, sont suffisantes pour un enseignement qui prépare adéquatement les jeunes aux défis de leur avenir.

Dans la recherche de solutions, l'Eglise, avec son vaste réseau d'écoles, peut offrir une contribution significative, à condition que ses écoles soient réellement fidèles à leur mission et leur héritage *catholiques* spécifiques. Les écoles catholiques d'Europe doivent donc prendre en compte la préparation au nouveau monde du travail, sans laisser tomber l'objectif formatif fondamental de transmettre les vérités morales et religieuses à leurs élèves. En effet, la formation des jeunes exige que l'acquisition des connaissances et l'utilisation des technologies soient situées dans le cadre plus large de la vérité intégrale sur la personne humaine. Les écoles catholiques peuvent faire face aux défis de la technologie galopante et d'une éducation réductionniste, ces deux aspects compromettant les exigences de l'esprit.

Les programmes d'enseignement seront plus efficaces s'ils servent à découvrir la pleine dignité de la personne humaine et la grandeur de la destinée de l'homme.²⁷ C'est là le véritable et profond défi des enseignants catholiques européens à l'aube du millénaire.

²⁴ Joseph Ratzinger, "*L'Europa nella crisi delle culture*", *Docete*, 20 (2005), 478 – Traduction CEEC.

²⁵ Jacques Delors, *Nell'educazione un tesoro* (Roma, Armando, 1997).

²⁶ Cf. Ibid, 111.

²⁷ Cf. Pape Jean Paul II, Message à l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe (8 octobre 1988): *Insegnamenti*, 11/3 (1988), 1077.

III. Les enseignants catholiques et la nouvelle évangélisation de l'Europe

Dans sa Déclaration *Gravissimum Educationis*, le Concile Vatican II définit l'importance de la mission éducative:

Oui, ils ont une belle, mais lourde vocation, ceux qui secondent les parents dans l'accomplissement de leur devoir et, au nom de la communauté humaine, assument la charge de l'éducation dans les écoles; cette vocation requiert des qualités toutes spéciales, d'esprit et de cœur, la plus soigneuse préparation, une aptitude continuelle à se renouveler et à s'adapter.²⁸

Pour un catholique, la profession d'enseigner ne peut pas se réduire à un simple travail "pour gagner sa vie". C'est une vocation et un ministère. Les enseignants proclament Jésus Christ et offrent clairement un témoignage chrétien.

1. Enseigner comme une vocation

Les éducateurs – aussi bien les personnes consacrées que laïques – vivent de la source du Baptême et la participation à la communion ecclésiale. Comme tous les chrétiens, ils prennent part à la fonction de prêtre, de prophète et de roi du Christ, mais ils sont appelés à remplir leur vocation de sainteté précisément en tant qu'éducateurs des jeunes.²⁹ Ainsi donc, les enseignants vivent leur vocation chrétienne d'une manière spécifique et ils doivent être formés de façon à apprécier le fait que leur apostolat éducatif est partie intégrante de leur développement dans la sainteté.

Pourquoi la vocation de l'éducateur est-elle une vocation bénie ? La réflexion proposée dans *L'Ecole Catholique au seuil du Troisième Millénaire* avance au moins une réponse : "L'enseignement est une activité de l'homme d'une extraordinaire épaisseur morale, l'une des plus hautes et des plus créatives: l'enseignant en effet n'écrit pas sur une matière inerte, mais dans l'esprit même des hommes".³⁰

Les responsables de la formation de la nouvelle génération d'éducateurs catholiques européens sont, dès lors, invités à faire tous les efforts pour leur inculquer un sens profond de la dignité d'enseigner comme une contribution à la tâche de l'Eglise de porter l'Evangile à toutes les nations (cf. Mt 28:18-19). Les évêques et les pasteurs, ainsi que les parents et les professeurs de facultés d'éducation devraient aider les éducateurs pour qu'ils "prennent la plus haute conscience de l'importance, de la richesse et de la responsabilité d'une telle vocation et s'efforcent de répondre à ses exigences, avec l'assurance que cette réponse est capitale pour la construction et le rénovation constante de la cité terrestre et pour la nécessaire évangélisation du monde".³¹

2. Enseigner comme une profession

La vocation surnaturelle de l'enseignant catholique est également vécue comme une profession. Une formation dans le domaine d'une discipline propre ainsi qu'en pédagogie est nécessaire pour que l'enseignant soit un vrai professionnel. Les éducateurs doivent être conscients du fait qu'un enseignement faible, résultant d'une préparation insuffisante des cours ou de méthodes pédagogiques dépassées, porte sérieusement préjudice à cette formation intégrale de leurs élèves à laquelle ils sont invités à participer.³² La première chose que doit faire l'éducateur est de s'efforcer d'acquérir une solide formation professionnelle dans sa discipline propre et en pédagogie.³³ Les enseignants catholiques devraient s'empresse de répondre à ce besoin – toujours, cependant, avec un œil critique – de peur que la philosophie éducative spécifique de l'enseignement catholique ne soit compromise. En bref, ils ont besoin d'une formation dispensée par ceux qui, eux-mêmes, ont été formés dans une approche globale catholique, qui comprend la personne humaine à la lumière du mystère du Christ.

²⁸ Concile Œcuménique Vatican II, *Gravissimum Educationis*, 5.

²⁹ Cf. Concile Œcuménique Vatican II, *Lumen Gentium*, 32.

³⁰ Congrégation pour l'Education Catholique, *L'Ecole Catholique au seuil du Troisième Millénaire*, 19.

³¹ Sacrée Congrégation pour l'Education Catholique, *Le Laïc Catholique : Témoin de la foi à l'école*, 37.

³² Cf. Ibid, 27.

³³ Cf. Ibid, 27.

Ensuite, tout éducateur catholique, quels que soient le degré d'enseignement ou la matière qu'il enseigne, doit avoir une profonde et solide formation dans la foi catholique. Il est spécialement important que la formation religieuse et morale des enseignants soit continue. Dans chaque dimension de la vie ecclésiale, la formation permanente est encouragée comme une façon de maintenir la vigueur de l'évangélisation. Ceci est particulièrement vrai face à la complexité croissante de la société contemporaine. Aucun catholique travaillant dans une école ne peut ignorer le besoin actuel d'un *aggiornamento* permanent. Agir ainsi serait "se cramponner à des connaissances, à des critères et à des attitudes dépassées. S'il renonçait à la formation permanente dans toute son étendue humaine, professionnelle et religieuse, l'éducateur catholique se mettrait en marge de ce monde qui est précisément celui qu'il doit amener à l'Évangile".³⁴

De manière générale, les enseignants catholiques sont conscients de la nécessité d'une bonne formation professionnelle. Cependant, une attention limitée au seul niveau professionnel est insuffisante pour un enseignant catholique dont le travail éducatif est le chemin de la sanctification personnelle et l'exercice d'une mission apostolique. Il y a aussi un besoin de formation religieuse qui doit être constamment actualisé au même niveau et en harmonie avec la formation professionnelle dans les matières spécifiques et en pédagogie. Les éducateurs catholiques, qu'ils soient laïcs ou religieux, doivent avoir conscience de la valeur de ce type de formation religieuse et s'engager à la poursuivre.³⁵

3. Enseigner comme un témoin

Un indicateur décisif de la catholicité authentique d'une école est le témoignage chrétien clair de ses enseignants et administrateurs. "A l'imitation de l'unique Maître, le Christ, l'éducateur est appelé de par sa noble mission à manifester le mystère chrétien non seulement par ses paroles, mais par chacun de ses gestes et par toute son attitude."³⁶ C'est de lui, en tant qu'individu et communauté, que dépend la responsabilité première de créer un climat chrétien dans l'école.³⁷ En effet, c'est surtout des enseignants que dépend le fait qu'une école soit en mesure de réaliser ses buts.³⁸ Les enseignants catholiques sont appelés à faire partie, en Europe, "des premiers évangélisateurs crédibles, dans la vie desquels respandisse la beauté de l'Évangile, en communion avec la croix et la résurrection du Christ".³⁹

Plus qu'un maître qui enseigne, l'éducateur catholique est une personne qui porte témoignage par sa vie. Peu de temps après son élection, le Pape Benoît XVI a parlé du genre de témoin que doit être tout enseignant de foi, y compris ceux des écoles catholiques :

La figure centrale dans la tâche d'enseigner... est spécifiquement la forme de témoin... Le témoin ne se réfère jamais à lui-même mais à quelque chose, ou plutôt à Quelqu'un de plus grand que lui, qu'il a rencontré et dont il a pu saisir toute la bonté. Ainsi, tout éducateur et témoin trouve-t-il un modèle inégalé dans Jésus Christ, le grand témoin du Père, qui ne disait rien de lui-même mais parlait comme le Père le lui avait appris (cf; Jn 8:28).⁴⁰

Afin que leur témoignage soit transparent, les personnes travaillant dans l'école catholique, à quelques très rares exceptions près, devraient être des catholiques pratiquants, engagés dans l'Église et vivant sa vie sacramentelle. Bien que certaines situations puissent impliquer de bonnes raisons d'embaucher des membres d'une autre foi, autant que possible, tous les enseignants devraient être des catholiques pratiquants. Malgré les difficultés que cela entraîne parfois, les responsables du recrutement des enseignants doivent veiller à ce que ces critères soient respectés en engageant des éducateurs qui sont à même de comprendre et d'accepter l'enseignement de l'Église et les exigences morales de l'Évangile, et qui peuvent contribuer à promouvoir les buts apostoliques et l'identité catholique de l'école.

³⁴ Sacrée Congrégation pour l'Éducation Catholique, *Le Laïc Catholique : Témoin de la foi à l'école*, 70.

³⁵ Cf. Ibid, 61-62.

³⁶ Sacrée Congrégation pour l'Éducation Catholique, *L'École Catholique*, 43.

³⁷ Cf. Congrégation pour l'Éducation Catholique, *Dimension Religieuse de l'Éducation dans l'École Catholique*, 26; *L'École Catholique au seuil du Troisième Millénaire*, 19.

³⁸ Cf. Concile Œcuménique Vatican II, *Gravissimum Educationis*, 8.

³⁹ Jean Paul II, *Ecclesia in Europa*, 49.

⁴⁰ Benoît XVI, Message aux Participants à la Convention Diocésaine Ecclésiale de Rome (6 juin 2005) : *l'Osservatore Romano*, édition anglaise (15 juin 2005), 7 – Traduction française CEEC.

Si l'on ne tient pas compte de cette politique, il est inévitable que les enfants absorbent – même si cela ne leur est pas explicitement enseigné – une attitude de douce indifférence qui ne nourrit ni leur pratique de la foi ni leur capacité à imprégner la société des valeurs chrétiennes. Les directeurs, les enseignants, les pasteurs, les membres des pouvoirs organisateurs, les parents et les évêques partagent ensemble ce devoir sérieux d'engager des enseignants qui rencontrent les standards de la doctrine et l'intégrité de vie essentiels à l'épanouissement de l'école catholique.

L'Europe a besoin d'enseignants ayant une compréhension claire et précise de la nature spécifique de l'enseignement catholique. L'engagement méticuleux d'hommes et de femmes qui vivent leur foi catholique de façon enthousiaste est, je l'affirme, la première façon de promouvoir une réelle éducation catholique.

La raison d'un tel souci à propos des enseignants est directe. L'éducation catholique est renforcée par ses "martyres" et ses "témoins". Si les élèves des écoles catholiques doivent avoir une vraie expérience de l'Eglise, l'exemple de leurs enseignants est crucial. Les enfants apprendront beaucoup plus par l'exemple que par d'impérieuses techniques pédagogiques, particulièrement dans la pratique des vertus chrétiennes.

Les mots prophétiques du Pape Paul VI sonnent tout aussi vrais aujourd'hui que lorsqu'ils furent prononcés il y a trente ans : "L'homme contemporain écoute plus volontiers les témoins que les maîtres, ou s'il écoute les maîtres, c'est qu'il sont des témoins".⁴¹ Ce que les éducateurs font et la façon dont ils agissent est plus significatif que ce qu'ils disent – dans la classe et en dehors. C'est ainsi que l'Eglise évangélise. "Plus l'éducateur vivra le modèle d'homme qu'il présente comme idéal, plus celui-ci sera convaincant et accessible. Car alors l'élève peut le considérer non seulement comme raisonnable, mais aussi comme vécu, proche et réalisable".⁴²

L'hypocrisie étouffe les élèves d'aujourd'hui. Mais leur demande est grande, peut-être même parfois irraisonnable. Ainsi, si les enseignants échouent à être des modèles de fidélité à la vérité et à un comportement vertueux, alors même les meilleurs curricula ne pourront pas représenter l'éthos spécifique de l'école catholique. Par exemple, si les enseignants et les administrateurs manifestent cette éthique individualiste et compétitive qui, de nos jours, marque tellement l'enseignement public, ils échoueront à inspirer les élèves des valeurs de solidarité et de communauté, malgré leur protestation orale du contraire. On peut dire la même chose à propos de l'échec à porter un témoignage clair de l'enseignement de l'Eglise sur la sainteté du mariage ou l'inviolabilité de la vie humaine.

Les éducateurs catholiques doivent être des modèles pour leurs élèves en portant clairement témoignage de leur fascination pour le Christ et la beauté de l'Evangile. Si les garçons et les filles doivent expérimenter la splendeur de l'Eglise, l'exemple chrétien des enseignants et autres responsables de leur formation est indispensable, et aucun effort ne doit être épargné pour garantir la présence d'un tel témoignage dans toute école catholique.

4. Enseigner en proclamant le Christ

Je voudrais à présent parler de deux tâches propres aux enseignants en tant qu'agents de la nouvelle évangélisation : la proclamation du Christ dans l'école et la promotion d'une vision du monde spécifiquement catholique (*Weltanschauung*).

En tant qu'évangélisateurs, les enseignants catholiques doivent reconnaître le Christ comme "le fondement de tout projet éducatif dans une école catholique"⁴³ et les principes de son Evangile comme normes directrices d'éducation. Une école catholique doit être fondée sur Jésus Christ, le Rédempteur, qui par son incarnation est uni à chaque élève. Le Christ n'est pas une idée annexée, un ajout, à la philosophie éducative catholique, il en est le centre et le point d'appui, la lumière éclairant tout garçon et toute fille qui fréquente l'école catholique (cf. Jn 1:9).

⁴¹ Paul VI, *Evangelii nuntiandi*, 41.

⁴² Sacrée Congrégation pour l'Education Catholique, *Le Laïc Catholique : Témoin de la foi à l'école*, 32.

⁴³ Sacrée Congrégation pour l'Education Catholique, *L'Ecole Catholique*, 34.

Dans son document *L'Ecole Catholique*, la Congrégation pour l'Education Catholique affirmait : Par là l'Ecole Catholique s'engage consciemment à promouvoir l'homme intégral, parce que dans le Christ, l'Homme parfait, toutes les valeurs humaines trouvent leur pleine réalisation et leur unité harmonieuse. C'est en cela que consiste son caractère spécifique. C'est en cela qu'est fondé son devoir de cultiver toutes les valeurs humaines dans le respect de leur légitime autonomie, fidèle en cela à sa mission de se mettre au service de tous les hommes. En effet Jésus-Christ ennoblit l'homme et donne à son existence une nouvelle valeur. Il est le modèle et l'exemple de vie que l'Ecole Catholique propose aux jeunes.⁴⁴

L'Evangile de Jésus Christ et sa personne même doivent inspirer et guider l'école catholique dans toute la dimension de sa vie et de son activité; dans sa philosophie d'éducation, son curriculum, sa vie communautaire, la sélection de ses enseignants et même son environnement physique. Comme le disait Jean Paul II aux enseignants catholiques d'Europe : "J'exhorte les fidèles engagés dans le monde de l'éducation à persévérer dans leur mission, en portant la lumière du Christ Sauveur dans leurs propres activités éducatives, scientifiques et académiques".⁴⁵

Le Christ est *le Maître* dans l'école catholique. Cependant, cette conviction dans sa simplicité même peut parfois être négligée. Les écoles catholiques ont la tâche d'être la mémoire vivante et provocatrice du Christ en Europe. Trop d'écoles tombent dans le piège de la culture séculière du succès académique, plaçant au second rang leur concentration logique sur le Christ et la compréhension de la personne humaine qui en découle. Le Christ est "inséré dans" l'école plutôt que d'en être le principe vital.

L'Evangile de Jésus Christ et sa personne même doivent donc inspirer et guider l'école catholique dans toute la dimension de sa vie et de son activité; dans sa philosophie d'éducation, son curriculum, sa vie communautaire, la sélection de ses enseignants et même son environnement physique :

Tous doivent pouvoir percevoir, dans l'école catholique, la présence vivante de Jésus "Maître" qui chemine, aujourd'hui encore et toujours, sur les routes de l'histoire et qui se présente comme l'unique "Enseignant", l'Homme parfait en qui toutes les valeurs humaines trouvent leur pleine valorisation. Il convient de passer de l'inspiration idéale à la réalité. L'esprit évangélique doit se manifester en un style chrétien de pensée et de vie qui se répand en chaque élément du milieu éducatif.⁴⁶

Comme l'affirmait succinctement Jean Paul II, "l'enseignement catholique est avant tout une question de communiquer le Christ, d'aider à donner forme au Christ dans la vie des autres".⁴⁷

5. Enseigner la vision catholique de la vie

L'Evangile ne doit pas imprégner seulement le cours d'éducation religieuse ou de catéchisme, ou les activités de pastorale scolaire, mais il doit être présent dans le curriculum tout entier. La nouvelle évangélisation de l'Europe requiert une éducation intégrale qui réponde à tous les besoins de la personne humaine :

La formation intégrale de l'homme comme finalité de l'éducation comprend le développement de toutes les facultés humaines de l'élève, sa préparation à la vie professionnelle, la formation de son sens éthique et social, son ouverture à la transcendance et son éducation religieuse. Toute école et tout éducateur dans l'école doivent viser à "former des personnalités autonomes et responsables, capables de choix libres et justes", préparant ainsi les jeunes "à s'ouvrir à la réalité et à se faire une conception de vie déterminée" (Sacré Congrégation pour l'Education Catholique, *L'Ecole Catholique*, 31).⁴⁸

⁴⁴ Sacrée Congrégation pour l'Education Catholique, *L'Ecole Catholique*, 35.

⁴⁵ Jean Paul II, *Ecclesia in Europa*, 59.

⁴⁶ Congrégation pour l'Education Catholique, *Dimension Religieuse de l'Education dans l'Ecole Catholique*, 25.

⁴⁷ Jean Paul II, Message à l'Association Educative Catholique Nationale des Etats-Unis (16 avril 1979) : *Isegnamenti*, 2 (1979), 919-920.

⁴⁸ Sacrée Congrégation pour l'Education Catholique, *Le Laïc Catholique : Témoin de la foi à l'école*, 17; cf. 3; cf. *L'Ecole Catholique*, 8, 26; *Dimension Religieuse de l'Education dans l'Ecole Catholique*, 99.

C'est pour cela que l'Eglise établit des écoles : parce qu'elles sont des lieux privilégiés qui favorisent la formation de la personne entière dans "l'esprit du catholicisme". L'instruction devrait être authentiquement catholique dans son contenu et sa méthodologie d'un bout à l'autre du curriculum. Dans tout ce qu'ils enseignent, les éducateurs catholiques européens doivent donc être inspirés et guidés par l'Evangile. Ils trahiraient dans leur mission s'ils échouaient dans leur tâche de prendre la personne du Christ et son enseignement comme référence.

A cause du rôle directeur de l'Evangile dans une école catholique, on pourrait être tenté de penser que ce qui fait sa spécificité, c'est la qualité de ses professeurs de religion et leur programme d'instruction et d'activités pastorales. Rien n'est plus éloigné de la vérité. Une école catholique doit plutôt incarner sa catholicité authentique en dehors de ces programmes et projets. Elle est catholique parce que ses enseignants entreprennent d'éduquer la personne intégrale de l'élève, en abordant les besoins de sa perfection naturelle et surnaturelle. Elle est catholique parce que ses enseignants dispensent une éducation aux vertus intellectuelles et morales. Elle est catholique parce que ses enseignants préparent les élèves à une vie humaine entièrement au service des autres, et à la vie du monde à venir. Le catholicisme est une manière de vivre exhaustive qui doit être vécue, entretenue et enseignée dans les écoles. Si une école catholique tient sa promesse d'offrir aux élèves une éducation intégrale, elle encourage une passion pour la vérité, et l'intégration de la foi, de la culture et de la vie.

5.1. Passion de la vérité

En cette période de surcharge d'information, les enseignants d'Europe doivent spécialement être attentifs à trouver le délicat équilibre entre l'expérience humaine et la compréhension dans leur enseignement. Ils font bien plus que de transmettre des informations à des étudiants. Les éducateurs catholiques aspirent à enseigner l'amour de la connaissance, habituant leurs élèves à vouloir apprendre tant et si bien qu'ils éprouveront un réel plaisir à apprendre par eux-mêmes.

Intrinsèquement liée à la recherche de la connaissance, il est une autre idée fréquemment répétée dans l'enseignement du Vatican : la confiance exprimée que l'esprit humain, quoiqu'aux pouvoirs limités, peut arriver à une connaissance de la vérité. Cette conviction sur la nature de la vérité est trop importante pour que les enseignants catholiques soient confus à son propos. Contrairement aux sceptiques et aux relativistes, les enseignants catholiques partagent une croyance spécifique à propos de la vérité : que dans une mesure limitée mais réelle, on peut l'atteindre et la communiquer aux autres. Ils ont à cultiver pour eux-mêmes et à développer chez les autres une passion pour la vérité qui l'emporte sur le relativisme moral et culturel. Ils ont à éduquer "dans la vérité".

L'éducation concerne la vérité dans ses dimensions naturelle et surnaturelle à la fois : "Dans la mesure même où l'école considère le savoir humain comme une vérité à découvrir et utilise les méthodes pédagogiques propres à stimuler la recherche de cette vérité en toute honnêteté et rigueur intellectuelle, elle crée les bases pour la recherche de la vérité totale, au-delà des vérités partielles. Si le maître connaît sa discipline et possède en même temps la sagesse chrétienne, il révèle à l'élève le sens profond de ce qu'il enseigne et le conduit par là-même au cœur de la vérité".⁴⁹

5.2. Intégration de la foi, de la culture et de la vie

Une deuxième façon de communiquer une vision catholique du monde aux enfants est de leur apprendre à transformer la culture à la lumière de l'Evangile. Les enseignants préparent les élèves à relier la foi catholique à leur culture particulière et à vivre cette foi en pratique. Dans son document de 1997, la Congrégation pour l'Education Catholique stipulait :

De la nature de l'école catholique tire aussi son origine un des éléments les plus expressifs de l'originalité de son projet éducatif : la synthèse entre culture et foi. Le savoir en effet, placé dans l'horizon de la foi, devient sagesse et conception de vie. La tension à conjuguer raison et foi, devenue l'âme de chacune des disciplines, leur donne unité, articulation et coordination, en faisant émerger de l'intérieur même du savoir scolaire la vision chrétienne du monde, de la vie, de la culture, de l'histoire.⁵⁰

⁴⁹ Sacrée Congrégation pour l'Education Catholique, *L'Ecole Catholique*, 41.

⁵⁰ Congrégation pour l'Education Catholique, *L'Ecole Catholique au seuil du Troisième Millénaire*, 14.

Les enseignants catholiques européens éduquent les élèves dans leur propre culture, leur enseignant une appréciation de ses éléments positifs et encourageant une inculturation plus profonde de l'Évangile dans leur situation particulière. La foi et la culture sont intimement liées, et les élèves devraient être amenés, selon des moyens appropriés à leur développement intellectuel, à saisir l'importance de cette relation. "Il est indispensable de remarquer qu'en ne s'identifiant à aucune culture, en restant indépendante à l'égard de toutes, la foi est cependant appelée à se faire l'impératrice de toutes".⁵¹ En même temps, les éducateurs catholiques devraient enseigner que "l'Église, dépositaire de l'Évangile, contribue à répandre et à affermir ces valeurs qui ont donné un caractère universel à la culture européenne". Se souvenant de tout cela, les enseignants ont une responsabilité spéciale pour communiquer "ce précieux patrimoine et aider l'Europe à se construire elle-même en redonnant vie aux racines chrétiennes de ses origines".⁵²

De plus, les jeunes catholiques, d'une façon appropriée à leur âge, doivent aussi apprendre à se faire une opinion basée sur des vérités religieuses et morales. Ils devraient apprendre à être critiques et à savoir évaluer. C'est la foi catholique qui fournit aux jeunes les principes essentiels pour la critique et l'évaluation.⁵³ Les enseignants catholiques cherchent aussi à garantir que leurs écoles soient des lieux "dans lesquels fusionnent harmonieusement la foi, la culture et la vie".⁵⁴ Au centre de leur rôle éducatif, il y a leur mission d'encourager la sainteté parmi leurs élèves, de rendre saint. Conscients de la rédemption dans le Christ, les éducateurs catholiques visent à développer chez leurs élèves ces vertus particulières qui leur permettront de vivre une nouvelle vie dans le Christ et les aideront à jouer leur rôle au service de la société et de l'Église. L'image de l'Évangile d'aller à la recherche du "trésor" caché dans le champ peut être appliquée à la mission des éducateurs en Europe aujourd'hui. Il appartient aux enseignants d'accompagner les élèves dans la découverte du "trésor" caché de la culture chrétienne, par une "formation intégrale de la personne à travers l'assimilation systématique et critique de la culture".⁵⁵

IV. La communion ecclésiale et les écoles catholiques européennes

Depuis quelques années déjà, les éducateurs catholiques en Europe ont accentué l'école comme une *communauté* d'apprentissage. Cette dimension de communauté trouve ses racines à la fois dans la nature sociale de l'homme et dans l'Église en tant que "maison et école de communion".⁵⁶ La conception de l'école catholique comme une communauté éducative "est un des progrès les plus enrichissants de l'institution scolaire de notre temps".⁵⁷ La Congrégation pour l'Éducation Catholique a résumé cette nouvelle perspective comme suit :

La Déclaration *Gravissimum Educationis* marque un tournant décisif dans l'histoire de l'école catholique; le passage de l'école-institution à l'école-communauté. La dimension communautaire est tout spécialement le fruit d'une prise de conscience des diversités que le Concile a rejointes. La dimension communautaire comme telle n'est pas, dans le texte conciliaire, une simple catégorie sociologique, mais elle est par-dessous tout théologique.⁵⁸

Des déclarations récentes du Vatican soulignent que l'école est une communauté de personnes et, insiste en plus sur le fait que c'est "une véritable communauté de foi".⁵⁹ Le Saint Siège décrit la dimension communautaire de l'école en trois domaines : le travail d'équipe parmi toutes les personnes impliquées, l'interaction entre élèves et enseignants, et la coopération entre éducateurs et évêques.

⁵¹ Congrégation pour l'Éducation Catholique, *Dimension Religieuse de l'Éducation dans l'École Catholique*, 53.

⁵² Cf. Jean Paul II, *Ecclesia in Europa*, 25.

⁵³ Sacrée Congrégation pour l'Éducation Catholique, *Le Laïc Catholique : Témoin de la foi à l'école*, 20.

⁵⁴ Congrégation pour l'Éducation Catholique, *Dimension Religieuse de l'Éducation dans l'École Catholique*, 34; cf. *L'École Catholique*, 44.

⁵⁵ Sacrée Congrégation pour l'Éducation Catholique, *L'École Catholique*, 26.

⁵⁶ Jean Paul II, *Novo Millennio Ineunte*, 43.

⁵⁷ Sacrée Congrégation pour l'Éducation Catholique, *Le Laïc Catholique : Témoin de la foi à l'école*, 22.

⁵⁸ Congrégation pour l'Éducation Catholique, *Dimension Religieuse de l'Éducation dans l'École Catholique*, 31; cf. *L'École Catholique au seuil du Troisième Millénaire*, 18.

⁵⁹ Sacrée Congrégation pour l'Éducation Catholique, *Le Laïc Catholique : Témoin de la foi à l'école*, 41.

1. Travail d'équipe

Les enseignants devraient tenter de créer "un climat de communauté scolaire qui reproduit autant que possible l'atmosphère chaude et intime de la vie familiale. Les responsables auront donc à cœur de favoriser des rapports mutuels pleins de confiance et de spontanéité".⁶⁰ Cela signifie que les éducateurs doivent développer une réelle volonté de collaboration entre eux, comme un des aspects essentiels de leur mission d'évangélisation. Les enseignants, religieux et laïcs, avec les parents et les membres du pouvoir organisateur doivent travailler en équipe pour le bien commun de l'école.⁶¹ Leur communion, enracinée dans le Christ et l'Eglise, encourage l'appréciation des différents charismes et vocations qui construisent une véritable communauté scolaire et renforcent la solidarité scolaire.⁶² Toutes les personnes concernées doivent "orienter l'école à faire les choix pédagogiques pour favoriser le dépassement de la tendance à se mettre en avant d'une manière individualiste, pour favoriser aussi la solidarité face à la compétition, l'aide au plus faible au lieu de sa marginalisation, la participation responsable au lieu du désintéret".⁶³

Le Saint Siège est, de plus, conscient qu'il faut assurer l'implication des parents dans l'école catholique :

L'école catholique a intérêt à poursuivre et à intensifier la collaboration avec les familles. Celle-ci n'a pas seulement pour objet les questions scolaires, mais vise par-dessus tout à la réalisation du projet éducatif. Cette collaboration ne s'impose pas pour des motifs d'opportunité, mais se fonde sur des arguments de foi.⁶⁴

Aujourd'hui plus que par le passé, les enseignants et les administrateurs doivent souvent encourager la participation parentale dans la mission et la vie de l'école. Un tel partenariat n'est pas uniquement orienté vers le partage des problèmes académiques, mais vers la planification et l'évaluation de l'effectivité de l'identité catholique de l'école.

Les religieux continuent à jouer un rôle indispensable dans les écoles catholiques en Europe. Les personnes consacrées, hommes et femmes, ont un devoir spécifique "d'apporter un témoignage radical des valeurs du Royaume... [Elles sont] capables d'être spécialement efficaces dans les activités éducatives et d'offrir une contribution spécifique au travail des autres éducateurs".⁶⁵

En tant qu'"experts en communion" de par leur expérience de la vie communautaire, les religieux sont appelés à promouvoir ces "liens humains et spirituels qui favorisent l'échange mutuel des dons" entre toutes les personnes impliquées dans l'école.⁶⁶ Selon les termes d'un récent document du Vatican :

Ainsi, les personnes consacrées sont un levain capable de créer des rapports de communion de plus en plus profonds, rapports qui sont éducatifs par eux-mêmes. Elles incitent à la solidarité, la valorisation mutuelle et la coresponsabilité dans le projet éducatif. Elles donnent surtout un témoignage chrétien explicite.⁶⁷

Cependant, les écoles européennes, du moins dans beaucoup de pays, ne peuvent plus dépendre des religieux pour ce qui est de leur gestion et du personnel. L'avenir des écoles catholiques sera dans une large mesure déterminé par l'engagement dans l'apostolat éducatif de laïcs, hommes et femmes, qui reçoivent des évêques une certaine forme de "mandat" comme institution apostolique.⁶⁸

⁶⁰ Congrégation pour l'Education Catholique, *Dimension Religieuse de l'Education dans l'Ecole Catholique*, 40.

⁶¹ Cf. Sacrée Congrégation pour l'Education Catholique, *Le Laïc Catholique : Témoin de la foi à l'école*, 78.

⁶² Cf. Congrégation pour l'Education Catholique, *Les Personnes consacrées et leur mission dans l'école : Réflexions et Orientations*, 16.

⁶³ Ibid, 46.

⁶⁴ Congrégation pour l'Education Catholique, *Dimension Religieuse de l'Education dans l'Ecole Catholique*, 42; cf. Congrégation pour l'Education Catholique, *Le Laïc Catholique : Témoin de la foi à l'école*, 34.

⁶⁵ Jean Paul II, *Vita Consecrata*, 96.

⁶⁶ Congrégation pour l'Education Catholique, *Les Personnes consacrées et leur mission dans l'école : Réflexions et Orientations*, 17.

⁶⁷ Ibid, 41.

⁶⁸ Sacrée Congrégation pour l'Education Catholique, *L'Ecole Catholique*, 71.

Comme nous l'avons vu, enseigner est plus qu'une profession. L'acte d'enseigner doit être considéré et vécu comme "une vocation surnaturelle chrétienne"⁶⁹ s'il doit prendre sa place parmi les activités proprement ecclésiales. Parfois, les enseignants entreprennent cet apostolat consciemment, embrassant, dans une mesure appropriée à leur situation de vie, le charisme d'une institution religieuse particulière, avec tout ce que cela implique de spiritualité et d'approche pédagogique spécifiques. Alors qu'il est hautement recommandable que les religieux veillent à transmettre les éléments de leur charisme à certains laïcs, ce qui est primordial dans toute planification stratégique pour l'avenir, c'est de sauvegarder et de promouvoir l'ethos catholique des écoles en Europe. Après tout, une institution est tout d'abord catholique, avant de pouvoir être modelée selon le charisme particulier d'un institut religieux.

A la lumière des enseignements de Vatican II disant que "dans l'édification de l'Eglise les laïcs ont aussi un rôle propre à jouer"⁷⁰, je crois que les hommes et les femmes, précisément en tant que membres des fidèles laïcs, ont leur propre charisme d'enseignement, indépendant de celui d'une congrégation particulière. Dans un futur relativement proche, les communautés religieuses individuelles peuvent disparaître ou elles peuvent reflourir à nouveau – on ne le sait pas. Toutefois, ce qui va survivre à coup sûr, c'est l'Eglise elle-même; et elle doit avoir des écoles identifiables en tant que catholiques, afin de réaliser la nouvelle évangélisation de l'Europe.

2. Enseignants et Elèves

Une philosophie éducative catholique accorde toujours une attention spéciale à la qualité des relations interpersonnelles au sein de la communauté scolaire entre enseignants et élèves. Un tel souci garantit la priorité de l'élève en tant que personne dont le développement intellectuel est en harmonie avec l'épanouissement spirituel, religieux, émotionnel et social.⁷¹ Parce que, comme le disait Saint Jean Bosco, "l'éducation est une affaire de cœur"⁷², une formation authentique des jeunes requiert un accompagnement personnalisé de la part de l'enseignant. "Tout au long de l'âge évolutif, des relations personnelles et significatives avec des éducateurs sont nécessaires et les connaissances elles-mêmes ont une incidence plus grande dans la formation de l'étudiant si elles se situent dans un contexte d'engagement personnel, de réciprocité authentique, de cohérence d'attitudes, de styles de vie et de comportements quotidiens."⁷³ Un contact direct et personnel entre enseignants et élèves est le sceau des écoles catholiques en Europe. Une atmosphère d'apprentissage qui encourage les élèves à se lier d'amitié est très loin de la caricature de distance disciplinaire chère aux médias. En termes mesurés, le document de la Congrégation *Le Laïc Catholique : Témoins de la foi à l'école* décrit la nature de la relation enseignant-élève :

Cette relation personnelle, qui ne doit jamais être un monologue mais bien un dialogue et qui doit être présidée chez l'éducateur par la conviction qu'elle constitue un enrichissement mutuel, exige en même temps de l'éducateur catholique la conscience permanente de sa mission. L'éducateur ne peut oublier le besoin de compagnie et de direction qu'a l'élève pendant sa croissance, et l'aide qu'il lui faut pour surmonter ses doutes et des embarras. Il doit en même temps doser avec un réalisme prudent et en les adaptant à chaque cas la proximité et la distance. La proximité, car sans elle la relation personnelle manquerait de base; la distance, car l'élève doit affirmer peu à peu sa personnalité propre.⁷⁴

Ainsi, les écoles catholiques garantissent-elles la priorité de la personne, à la fois de l'élève et de l'enseignant. Elles encouragent une propre amitié entre eux, puisque "la relation personnelle est indispensable pour entrer dans un authentique processus de formation".⁷⁵

⁶⁹ Congrégation pour l'Education Catholique, *Le Laïc Catholique : Témoin de la foi à l'école*, 37.

⁷⁰ Concile Œcuménique Vatican II, *Apostolicam Actuositatem*, 25.

⁷¹ Cf. Congrégation pour l'Education Catholique, *Les Personnes consacrées et leur mission dans l'école : Réflexions et Orientations*, 61.

⁷² Cité dans Congrégation pour l'Education Catholique, *Les Personnes consacrées et leur mission dans l'école : Réflexions et Orientations*, 62.

⁷³ Congrégation pour l'Education Catholique, *L'Ecole Catholique au seuil du Troisième Millénaire*, 18.

⁷⁴ Congrégation pour l'Education Catholique, *Le Laïc Catholique : Témoin de la foi à l'école*, 33.

⁷⁵ Congrégation pour l'Education Catholique, *Les Personnes consacrées et leur mission dans l'école : Réflexions et Orientations*, 62.

3. Educateurs et Evêques

L'efficacité de l'enseignement catholique en Europe dépend également dans une large mesure de la qualité de la collaboration entre les évêques et les éducateurs catholiques. Ils doivent s'entraider à accomplir la tâche dans laquelle ils se sont mutuellement engagés. Des relations personnelles marquées par une confiance réciproque, une coopération étroite et un dialogue permanent sont nécessaires si l'on veut qu'un véritable esprit de communion ecclésiale caractérise l'interaction des évêques avec les enseignants et les équipes des écoles catholiques.

Tout d'abord, la confiance mutuelle. Cette confiance va plus loin que la qualité des relations entre les personnes impliquées. Celles-ci peuvent – ou non – être marquées par la chaleur et l'amitié. Cela dépend des situations concrètes. Le fondement le plus profond d'une confiance mutuelle est l'adhésion partagée à la personne de Jésus Christ et la fidélité aux enseignements de l'Eglise dans tout ce qui concerne son apostolat éducatif. La confiance est encouragée par l'écoute de l'autre, par le respect des différents dons dans la vie ecclésiale que chacun possède et par la reconnaissance des responsabilités spécifiques de chacun. Avec la confiance naît le dialogue. Tant les évêques que les éducateurs, individuellement ou en associations, doivent profiter d'un dialogue ouvert, sincère et régulier sur les questions d'intérêt commun, dans leurs efforts conjoints au nom des écoles catholiques.

Ensuite, éducateurs et autorité ecclésiale doivent coopérer étroitement à promouvoir la catholicité de l'école. Une spiritualité de communion doit être le principe directeur de leurs relations. Si ce chemin spirituel n'est pas suivi, toutes les structures externes de coopération ne peuvent être que de peu d'utilité; elles ne seront que de simples mécanismes sans âme.⁷⁶

Les éducateurs catholiques reconnaissent que le leadership pastoral de l'évêque est un pilier de soutien de l'établissement et assure la catholicité de l'école dans son activité pastorale. En effet, "seul l'évêque peut donner le ton, assurer la priorité et présenter effectivement l'importance de la cause au peuple catholique".⁷⁷ Sa responsabilité pour les écoles catholiques dérive de son *munus docendi*, la tâche d'enseigner, reçue lors de l'ordination épiscopale.⁷⁸ Comme le stipule le Code du Droit Canonique : " Les pasteurs d'âmes ont le devoir de prendre toutes dispositions pour que tous les fidèles bénéficient d'une éducation catholique".⁷⁹

En ce qui concerne les écoles catholiques, la responsabilité épiscopale est double. Premièrement, l'évêque doit intégrer les écoles dans le programme pastoral du diocèse et, deuxièmement, il doit superviser les enseignants au sein des écoles. Comme le disait franchement Jean Paul II : "Les évêques doivent soutenir et améliorer le travail des écoles catholiques".⁸⁰

L'évêque doit veiller à ce que l'éducation dans ses écoles soit basée sur les principes de la doctrine catholique. Cette vigilance inclut même les écoles établies ou dirigées par des membres d'institutions religieuses.⁸¹ La responsabilité particulière de l'évêque inclut d'assurer que les enseignants soient solides sur les principes de leur doctrine et fassent montre de rectitude dans leur intégrité de vie.⁸² C'est l'évêque qui doit juger si les enfants des écoles catholiques de son diocèse reçoivent la plénitude de la foi de l'Eglise dans leur formation catéchétique et religieuse.⁸³

⁷⁶ Cf Jean Paul II, *Novo Millennio Ineunte*, 43.

⁷⁷ Jean Paul II, Message *ad limina* au Evêques Américains (28 octobre 1983), 7 : *Insegnamenti*, 6/2 (1983), 891.

⁷⁸ Cf. Code du Droit Canonique, canon 375.

⁷⁹ Canon 794.

⁸⁰ Jean Paul II, *Pastores Gregis*, 52.

⁸¹ Cf. Code de Droit Canonique, canon 806 § 1; cf. Congrégation pour l'Education Catholique, *Les Personnes consacrées et leur Mission dans l'Ecole : Réflexions et Orientations*, 42.

⁸² Cf. Code de Droit Canonique, canon 803 § 2.

⁸³ Pape Benoît XVI soulignant l'importance de cette responsabilité d'assurer la plénitude de l'enseignement catholique en parlant aux évêques autrichiens : "Il est vrai que nous, évêques, devons agir prudemment. Quoique cette prudence ne doive pas nous empêcher de présenter la Parole de Dieu dans toute sa clarté, même ces choses que les gens ont moins envie d'entendre... Peut-être les prêcheurs ont-ils peur que les gens se désintéressent s'ils parlent trop clairement. Mais l'expérience montre généralement que c'est l'inverse qui se produit. N'ayez pas d'illusion. Un enseignement catholique incomplet est en lui-même une contradiction et ne peut pas porter ses fruits à long terme" (Message *ad Limina* à la Conférence Episcopale d'Autriche [5 novembre 2005] : *l'Osservatore Romano*, édition anglaise, 46 [16 novembre 2005], 3) – Traduction CEEC.

Il est important que l'évêque soit impliqué dans les écoles catholiques non seulement de façon occasionnelle par l'exercice de son droit de *veto* – que ce soit à propos de textes, de curricula ou d'enseignants – mais aussi en prenant une part active à la promotion de l'ethos spécifiquement catholique des écoles de sa juridiction. Dans un message *ad limina* à un groupe d'évêques en juin 2004, le Pape Jean Paul II résumait ce point en disant que "la présence de l'Eglise dans l'enseignement primaire et secondaire doit... être l'objet de votre attention spéciale en tant que pasteurs du Peuple de Dieu".⁸⁴ En particulier, les pasteurs doivent mettre en place "des programmes spécifiques de formation" qui permettront aux laïcs de reprendre des responsabilités pour enseigner dans les écoles catholiques.⁸⁵

Conclusion

La question adressée par Saint Jean Baptiste de la Salle à sa famille spirituelle nous rappelle l'esprit qui doit animer la nouvelle évangélisation de l'Europe et la mission des enseignants dans ce cadre : "Vous êtes chargés d'instruire les enfants pauvres; avez-vous de l'amour pour eux ?"⁸⁶ Cette question rappelle aux éducateurs catholiques ce qui est fondamental : l'amour pour ceux que l'on éduque, surtout les plus pauvres. De plus, nous ajoutons aux "pauvres" les nouveaux pauvres qui parcourent les chemins de l'opulente Europe – ceux qui sont fréquemment désorientés, mais attirés par l'amour que leur témoignent les enseignants catholiques.⁸⁷ Dans le service rendu par l'éducateur catholique, qu'il soit évêque, enseignant ou parent, un tel amour est primordial. Il est essentiel non seulement d'aimer les jeunes, mais aussi de les aider à se sentir aimés. L'éducation, comme le disait Saint Jean Bosco, est une affaire de cœur.

Puisse l'apostolat éducatif de l'Eglise en Europe toujours être l'expression de la communication et de la charité! Comme le disait le Pape Jean Paul II à l'Assemblée de la Congrégation pour l'Education Catholique : "Seul celui qui aime éduque; seul celui qui aime peut dire la vérité qui est l'Amour".⁸⁸

*
* *

⁸⁴ Jean Paul II, Message *ad limina* au Evêques Américains de la Province Ecclésiastique de Portland, Oregon, Seattle et Anchorage (24 juin 2004), 3 : *Origines*, 34:14 (16 Septembre 2004), 221.

⁸⁵ Cf. Jean Paul II, *Pastores Gregis*, 51.

⁸⁶ Saint Jean Baptiste de La Salle, *Méditations*, 133-3.

⁸⁷ Cf. Congrégation pour l'Education Catholique, *L'Ecole Catholique au seuil du Troisième Millénaire*, 15.

⁸⁸ Jean Paul II, Message à l'Assemblée Plénière de la Congrégation pour l'Education Catholique, *Insegnamenti*, 18/2; cf. Benoît XVI, à la récente convention ecclésiastique du diocèse de Rome, le Saint Père a souligné que "pour une entreprise éducative authentique, communiquer une théorie ou doctrine correcte n'est pas suffisant. Quelque chose de bien plus important et de plus humain est nécessaire : l'expérience journalière de la proximité qui est propre à l'amour" (6 juin 2005) : *l'Osservatore Romano*, version anglaise (15 juin 2005), 7 – Traduction CEEC.

PREMIERE INTERVENTION DU PERE HANVEY SJ, OBSERVATEUR

I. Mgr MILLER a souligné la mission de leadership : il s'agit de la transmission de nos valeurs générales dans la situation locale.

- Il faut faire une distinction entre le management (comment organisons-nous l'enseignement catholique ?) et le leadership : où allons-nous en tant que communauté scolaire ? Quelle vision nous inspire ? Nous sommes tous très concernés par le leadership : garantir et transmettre les valeurs. Le management peut donner une structure afin de promouvoir ces valeurs et de ne pas les affaiblir.
- Nous devons également faire une distinction entre leadership formel (qui est dans le bureau ? Le directeur, etc.) et leadership informel : dans chaque groupe d'enseignants, il y a des gens qui ont des dons spéciaux. Reconnaissons et soutenons ces leaders informels : ils promeuvent les valeurs à l'école.

II. Le Père HANVEY fait un bref résumé des premiers travaux introductifs aux groupes de travail

- (1) Il y a un consensus sur le fait que les éducateurs (doivent être ou) sont sensibles à la situation culturelle.
 - Exemple dans un monde post-communiste.
 - Exemple dans un monde sécularisé.
- (2) Ce sont non seulement les compétences professionnelles qui sont importantes, mais aussi la formation théologique. Par formation théologique, le Père HANVEY entend : être à même de comprendre les Ecritures et de les traduire dans des situations concrètes.
- (3) Il est de la responsabilité des évêques d'encourager cette formation des enseignants.
- (4) Quelles qualités un chef d'établissement catholique doit-il obtenir ?
 - compétence professionnelle
 - savoir motiver
 - savoir rassembler les gens dans une vision
 - savoir faire part de sa conviction et témoigner
 - savoir former et soutenir une équipe qui possède des dons pour distinguer les talents des différents individus, et ceci non pas pour faire valoir le leadership au-dessus d'eux, mais pour détacher le leadership et l'encourager chez les autres
 - capacité d'engendrer le changement
 - pouvoir faire la distinction entre le changement technique, avec plus de personnel, plus de finances, plus de machines, et le changement profond : la perception des valeurs et la manière de travailler
 - pouvoir amener une école à s'adapter aux besoins nouveaux
 - pouvoir rassembler une équipe autour d'elle-même. La capacité de déléguer est ici importante ; le sens de la subsidiarité
 - capacité de prendre des décisions en confiance et d'arriver à un consensus.

Le Père HANVEY ajoute encore :

- (1) une tâche critique d'un leader est de pouvoir interpréter ce qui se passe : "Voici ce qui se passe !" et de pouvoir également déléguer aux autres, et de les mettre au centre.
- (2) Etre capable de dire la vérité à la communauté pour aider l'organisation à se comprendre et à se nommer.
- (3) Ce qui n'a pas été mentionné dans les groupes de travail, c'est la capacité d'utiliser aussi les échecs. Un leader doit permettre que son organisation prenne des risques et qu'elle apprenne par ses erreurs.

En ce qui concerne les structures et processus :

- (1) il y a un besoin de processus d'évaluation
- (2) soutenir une bonne équipe de management
- (3) disposer d'une bonne équipe diocésaine
- (4) reconnaissance (bis)annuelle de l'école catholique
- (5) rechercher de plus amples finances pour les écoles

Le Père HANVEY pose trois questions pour les travaux en groupes :

1. En admettant que nous devrions mettre au point des programmes et cursus sur la formation au leadership, quels devraient alors en être les contenus ?
2. Que pourrait faire le CEEC pour rendre ces programmes possibles ?
3. Y a-t-il des domaines dans lesquels une organisation, un pays ou autre pourrait aider ? Que pouvons-nous partager ?

*
* *

TROIS EXEMPLES DE BONNE PRATIQUE

I. M. PAUL MALARTRE, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE FRANÇAIS

M. MALARTRE présente un exemple préparé par M. André BLANDIN, Secrétaire Général Adjoint, chargé des questions de pédagogie et de formation : *La Formation des Enseignants et des Cadres dans l'Enseignement Catholique Français*.

Dans les prochaines années, les écoles catholiques françaises auront à relever un double défi concernant le recrutement et la formation de leurs enseignants et cadres :

- dans l'ordre quantitatif : départ en retraite massif d'enseignants recrutés dans les années 1960-70 ;
- dans l'ordre qualitatif : mutations culturelles et économiques, peur grandissante des fondamentalismes, risque d'éclatement de la société dans un communautarisme violent, tant de faits qui bousculent les repères de l'enseignement catholique.

Pour tenter de répondre aux défis lancés à l'école, l'Enseignement catholique doit réinventer la façon de rendre efficace son "caractère propre", c'est-à-dire le lien entre "*Enseigner, éduquer et révéler un sens de la personne enraciné dans l'Évangile*", comme mentionné dans la Lettre aux Catholiques de France par le Evêques de France (1996).

Situation particulière des établissements catholiques d'enseignement français dans le cadre spécifique de l'association à l'Etat par contrat

- Contrat simple : les enseignants rémunérés par l'Etat restent de droit privé. Ce type de contrat existe encore uniquement pour quelques écoles primaires.
- Contrat d'association : les enseignants rémunérés par l'Etat sont contractuels de droit public. Les établissements reçoivent un forfait annuel destiné à financer les frais de fonctionnement et les salaires des personnes de droit privé, comme le chef d'établissement qui est nommé par "l'autorité de tutelle" (congrégation ou autorité diocésaine).

Les contrats ont permis à l'Enseignement catholique de vivre et de répondre à l'une de ses premières missions : l'ouverture à tous, impossible sans le financement de l'Etat. Par ailleurs, le respect des contraintes liées au contrat n'empêche pas l'exercice du caractère propre de l'établissement catholique d'enseignement.

Dispositifs et contenus de la formation

Très récemment, l'Enseignement catholique français a modifié assez profondément l'ensemble de son système de formation. Il s'agissait :

- de "décloisonner" les différentes formations, tant initiales que continues ;
- de redéfinir les espaces territoriaux supportant les structures de formation pour limiter les frais généraux et offrir des chances égales de formation à tous ;
- d'organiser le principe de subsidiarité ;
- de permettre à la formation d'être à même de former des enseignants ou des cadres selon les orientations de l'Enseignement catholique.

En ce qui concerne plus précisément les chefs d'établissement, il est inutile d'insister sur l'importance de leur fonction : le chef d'établissement est le responsable du lien entre le projet éducatif, dont il est le garant devant l'autorité de tutelle, et les pratiques pédagogiques et éducatives. Il est l'animateur de l'ensemble de la communauté éducative et a une responsabilité pastorale. Sous son impulsion, l'éclairage évangélique du projet éducatif doit traverser toute la communauté et la vie de l'établissement : l'art de vivre ensemble en référence avec Jésus Christ.

L'Enseignement catholique français s'est donné un moyen concret d'améliorer la formation de ses cadres en mettant en place une "tutelle de formation" spécialement pour eux. L'IFCEC – Institut pour la Formation des Cadres de l'Enseignement Catholique – a un double objectif :

- coordonner et mettre en synergie tout ce qui existe déjà en matière de formation des cadres : chef d'établissement, directeurs diocésains, cadres éducatifs, formateurs
- réaliser lui-même certaines formations.

Le parcours se déroule en trois ans et s'appuie sur des formations repères. Une formation théologique, canonique et ecclésiale permet aux futurs chefs d'établissement de mieux appréhender la mission de l'Enseignement catholique. Cette formation est réalisée en coopération avec des universités catholiques. Elle répond à un réel besoin. En effet, la génération des chefs d'établissement qui partent maintenant à la retraite avait succédé directement aux religieux et avait ainsi, en une sorte d'osmose, reçu une formation de base. La génération qui arrive n'a pas eu cette chance. Il semble essentiel de prévoir dès maintenant un suivi de cette formation sous forme de formation continue dans les premières années de fonction.

En conclusion : "*Comme tu as été formé, tu formeras*". L'Enseignement catholique français est à un virage : renouvellement des cadres, sociologie des élèves, l'image de l'Enseignement catholique évolue très rapidement. Les changements demandent du temps et de l'énergie. Les chefs d'établissement et les enseignants ne pourront répondre aux besoins éducatifs d'aujourd'hui que dans la mesure où ils auront reçu la formation nécessaire. C'est pourquoi l'Enseignement catholique veille à la qualité des contenus de la formation et annonce très clairement qu'elle n'est pas neutre, mais emprunte le chemin de la foi : "*L'homme contemporain écoute plus volontiers les témoins que les maîtres, ou s'il écoute les maîtres, c'est qu'il sont des témoins*" (Paul VI, *Evangelii nuntiandi*, déc. 1975).

II. PÈRE ANGEL MIRANDA, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE DON BOSCO EUROPE

Le Père Angel MIRANDA présente ***une expérience de formation des professeurs par les Pères Salésiens***. Le réseau salésien compte plus de 700 présences éducatives et pastorales en Europe, parmi lesquelles se trouvent des écoles de types divers, travaillant dans différents contextes sociaux et culturels. Aujourd'hui, la préoccupation majeure est la formation des laïcs qui doivent poursuivre la mission et le travail éducatif des fondateurs religieux : professeurs, éducateurs, directeurs, etc.

Nouveaux paradigmes

Avant d'aborder la formation proprement dite, il est utile de réfléchir quelques instants aux nouveaux paradigmes qui régissent la vie d'une école catholique de nos jours. On constate ainsi différents glissements :

- d'une école centrée sur l'autorité et l'enseignement des professeurs à une école centrée sur les processus d'apprentissage ;
- d'une société fondée sur des valeurs éthiques à une valorisation croissante des valeurs esthétiques ;
- d'une école centrée sur le développement de l'intelligence à une société de la connaissance ;
- d'un enseignement de type linéaire, progressif, à une école où la science est acquise d'une manière circulaire, au départ d'un petit noyau ;
- de l'importance de la présence de l'éducateur auprès des élèves à un enseignement *on line* ;
- du sens et de la valeur de la réalité concrète vers une réalité virtuelle, abstraite, idéale ;
- d'une philosophie qui recherche la raison et le sens des choses vers une plus grande valeur donnée aux sensations, au feeling ;
- de l'importance des contenus vers des apprentissages basés sur des narrations ;
- d'un type de relations entre jeunes mettant en avant la rencontre, la communication, vers le simple fait d'être ensemble ;
- d'un horaire pour chaque action : distraction, études, famille... vers une société "ouverte" 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Tous ces nouveaux paradigmes nous obligent à changer nos perspectives de formation des éducateurs.

Par ailleurs, il faut souligner aussi le phénomène des nouveaux aréopages, ces groupes d'apprentissage, où tout est annoncé, où les jeunes perçoivent l'appel de tant de "dieux inconnus" : *Play Station*, MP3, CHAT, ... qui posent tant d'interrogations à notre tâche éducative et pastorale. C'est ce que certains appellent "les écoles parallèles".

Les clés du futur pour notre école

- 1) La première clé concerne l'"être" de notre école : son identité comme école catholique.
- 2) La seconde clé se réfère au "faire" de l'école : sa qualité qui la rend capable de répondre aux nécessités et aux attentes des élèves, des familles, de la société.

Mais cela ne suffit pas. Il faut encore qu'identité et qualité interagissent entre elles. La qualité ne sera pas réelle si elle ne correspond pas à une identité concrète.

Une nouvelle école

Tout cela nous pousse à croire en la nécessité de créer une nouvelle école, capable de dialoguer avec la réalité des personnes et de la société dans laquelle elle évolue aujourd'hui :

- une école qui va centrer son attention sur le développement des processus d'apprentissage : apprendre de façon plus personnalisée plutôt que simplement enseigner ;
- une école où l'information donne la priorité au développement intégral de la personne ;
- une école qui ne se limite pas à une action de formation, mais qui encourage l'autoformation ;
- une école qui n'est pas seulement un lieu où viennent les jeunes, mais une ambiance dans laquelle ils se trouvent ;
- une école où l'assimilation de concepts va laisser le pas à un apprentissage par l'expérience ;
- une école qui ne se contente pas de former de "bons élèves" pour aujourd'hui, mais qui pense à éduquer de "bons ex-élèves" pour la vie.

La formation des professeurs

Que veut dire éduquer aujourd'hui ? Qu'est-ce qu'un éducateur ? Que signifie, à l'école catholique, être éducateurs et témoins de Jésus ? Qu'est-ce qu'un éducateur selon le style de Don Bosco ? Il faut réinterpréter le rôle de l'éducateur.

Une nouvelle philosophie de la formation ?

Quand nous parlons de formation des professeurs entre Salésiens, une série d'aspects nous font penser à une évolution de la signification et de la philosophie qui préside à la formation de notre corps enseignant. Nous la représentons en deux directions : "*Nous venons de...*" et "*Nous allons vers...*". Nous venons d'une formation conceptuelle (une série de thèmes développés de façon sommative) et nous allons vers une formation aux contenus modulaires formatifs, à l'acquisition d'idées, de compétences personnelles et professionnelles.

Interaction entre compétences et savoirs : une faculté d'action efficace, face à un ensemble de situations que l'on arrive à maîtriser parce que l'on dispose, à la fois, des connaissances nécessaires et de la capacité des les mobiliser à bon escient, en temps opportun, pour identifier et résoudre les vrais problèmes.

Le profil professionnel et personnel de nos éducateurs et formateurs comporte 4 dimensions :

- (1) son développement personnel,
- (2) son développement professionnel,
- (3) son développement en tant que croyant, que chrétien,
- (4) son développement comme personne engagée dans un projet éducatif salésien.

(1) Au niveau du développement de la personne du professeur, les compétences sont de différents types :

- personnel : maturité personnelle, identification réelle à la mission, à la vision et aux valeurs de l'école, considération et application de la connaissance pour le bien personnel et le bien commun, développement de l'esprit critique, culture du travail.
- social : leadership dans son milieu professionnel, capacité d'accueil, sens de la participation, de la solidarité.
- ouverture à la transcendance : capacité de vivre et d'agir avec un sens à la vie, faculté de former et d'être témoin.

- (2) Au niveau du développement professionnel, dans la formation pédagogique et didactique, il faut tenir compte de certains aspects concrets :
- capacité de communication effective,
 - identifier et comprendre les possibilités et les difficultés de l'apprentissage,
 - favoriser l'apprentissage coopératif,
 - professionnalisme et compétence éducative et enseignante.
- (3) Au niveau du développement en tant que chrétien, nous proposons une formation qui stimule :
- l'identité croyante,
 - la présence comme membre actif de la communauté chrétienne,
 - la fidélité au projet éducatif pastoral de l'école,
 - dans un climat d'interculturalité et d'interreligiosité,
 - ouverture à l'évangélisation et au développement, avec une priorité pour les plus pauvres,
 - capacité de stimuler le dialogue foi – culture – vie.
- (4) Au niveau du développement en tant que personne engagée dans un projet éducatif salésien, nous voulons former des personnes :
- qui s'identifient avec la mission, la vision et les valeurs de nos écoles ;
 - promouvant un type concret de personne, d'école, de société et d'Eglise ;
 - qui acceptent et s'identifient avec les destinataires, une pédagogie préventive et une spiritualité salésienne.
 - Et tout cela dans un projet éducatif pastoral qui se résume en une phrase : "*Evangeliser en éduquant et éduquer en évangélisant*".

En ce qui concerne les destinataires : il s'agit généralement de rencontres spécifiques pour les nouveaux professeurs, durant les deux premières années d'enseignement. Les activités formatives sont divisées en groupes spécifiques. D'autres sont dédiées aux staffs dirigeants : directeurs, administrateurs, etc.

La méthodologie est variable en fonction des destinataires : journées de formation, séminaires, processus d'autoformation, etc.

Les difficultés ne manquent pas : problèmes de temps, de rythme, équilibre entre l'obligatoire et l'optionnel, questions économiques, équilibre entre les contenus et les intérêts concrets des professeurs, etc. Mais, peu à peu, les échanges se développent au niveau transnational entre professeurs de divers pays européens.

III. PROF. DR. PETER DAMIAN STILWELL, DOYEN DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LISBONNE.

Le Professeur STILWELL, Doyen de la Faculté de Théologie de l'Université Catholique Portugaise à Lisbonne, présente trois expériences de *formation à distance : eLearning*.

Dans son introduction, le Prof. STILWELL part de la constatation que de nombreux étudiants qui s'inscrivent à l'université témoignent d'un manque de connaissance profonde de la foi. La raison en est que l'éducation est de plus en plus fragmentarisée. Dans un nouveau contexte économique, les jeunes jouissent d'une plus grande autonomie et d'une très grande mobilité. La transmission des valeurs, telle qu'elle se faisait dans le passé, ne s'avère plus possible. Il faut donc choisir de nouvelles méthodes. Une d'entre elles est la formation continue à distance.

Le Prof. STILWELL présente trois exemples qui ont été élaborés à Lisbonne :

(1) Synthèse Catéchétique Avancée

Ce programme a été développé par la Faculté de Théologie de l'Université Catholique de Lisbonne, en collaboration avec le Secrétariat National de l'Enseignement Catholique et l'Institut pour l'Enseignement et la Formation à Distance (IEFD).

Il présente une synthèse spirituelle et doctrinale de la foi chrétienne à travers le parcours guidé du catéchisme de l'Eglise catholique. Le projet offre un développement théologique des doctrines et du contexte historique et ecclésial de la formulation de ce catéchisme. Il veut assurer une connaissance minimale de la Bible : des parties, des modes d'interprétation, etc. Il veut stimuler l'étudiant à découvrir les vestiges du patrimoine doctrinal dans l'art et dans la culture, et dans la doctrine sociale de l'Eglise.

Ce programme s'adresse à des leaders, des professeurs et des catéchistes. Il offre également, parallèlement à la synthèse du catéchisme, des moments de discussion et de prière. Environ 270 personnes suivent ces modules pendant 10 mois.

(2) Post-graduat et cours spécialisé en Sciences Religieuses dans le domaine du "Tourisme et Patrimoine Religieux"

Le "tourisme religieux" est en pleine expansion et requiert des connaissances spécialisées dans le choix des parcours et dans la présentation des contenus. Ce cours attribue une grande importance à l'art, l'anthropologie, l'histoire, la liturgie et la théologie, aussi bien de tradition chrétienne que de tradition juive ou musulmane.

(3) Maîtrise en Sciences Religieuses dans le domaine du "Patrimoine Religieux et la Transmission Culturelle"

Ces études explorent l'architecture, les arts pastiques, le patrimoine muséologique, mais également les traditions et les rites qui caractérisent les grandes religions historiques.

Cette formule de formation à distance par le biais de l'Internet permet aux participants de se connecter à tout moment de la journée. Pour de plus amples informations : www.ucp.pt

*
* *

DEUXIEME INTERVENTION DU PERE HANVEY SJ, OBSERVATEUR

1. Nous utilisons différentes langues, différents discours. Une langue théologique est un langage codé. La plupart d'entre nous travaillent dans un milieu sécularisé et peuvent donc se poser la question : en quoi ceci concerne-t-il notre situation concrète ? Ce langage peut être un "mantra", une sorte de langage rituel dans lequel nous nous consolons nous-mêmes. Ce n'est pas que nous manquions d'attention, mais faire attention n'est pas vraiment la même chose qu'écouter. Dans tous les cas, nous utilisons une langue que monsieur ou madame tout le monde n'utilise pas.
2. A propos du processus. Chacun d'entre nous a sa propre expertise, mais adopte plutôt une attitude passive. Nous devons inviter les autres à entrer dans notre discours. Il est important que nous puissions entendre différentes visions, parce que l'Esprit ne parle pas de manière linéaire.
3. La sécularisation. Nous utilisons le terme "sécularisation" de façon trop peu nuancée. Il y a d'une part la sécularisation forte : ici, la religion n'a pas sa place et n'est pas nécessaire ; elle peut uniquement exister au niveau privé. Il y a d'autre part, la sécularisation douce : nous sommes tous engagés dans le même réseau, mais nous avons des attentes différentes.
DE BOURDIEU, cité par Mgr McKEOWN, mentionne un concept statique d'"habitus". L'Eglise n'est pas une communauté statique. Notre question est : comment pouvons-nous créer une dynamique dans cette communauté ? Comment pouvons-nous donner forme aux valeurs de cette communauté ? La génération "non-idéologique" qui fréquente nos écoles nous offre une chance énorme.
4. Une question anthropologique. Une culture capitaliste instrumentalise l'être humain. Nous n'entrons pas dans cette logique, et nous partons de la valeur de chaque personne en soi et en relation avec les autres. C'est important pour notre échelle de valeurs et pour notre propre identité.
5. La dimension ecclésiale. Les écoles ont part à la mission de l'Eglise. John FAUGHTON a mené une étude sur la jeunesse européenne et a distingué deux caractéristiques chez les jeunes :
 - (1) ils sont à la recherche d'expériences extraordinaires
 - (2) et de communautés authentiques.
6. Il ne s'agit pas tant de trouver des leaders, mais surtout de former des groupes : nous devons donner un sens large à la formation au leadership.

Le Père HANVEY pose deux questions pour la dernière session de travail en groupes :

1. Comment formons-nous au leadership : quelles sont les caractéristiques clés d'une telle formation ?
2. Quelles sont les structures principales pour développer et soutenir le leadership ? Quels liens doit-il y avoir entre éducation et formation, l'évêque et l'Eglise ?

*
* *

RAPPORT DES GROUPE DE TRAVAIL

Lundi 17 octobre 2005

GROUPE ANGLOPHONE

Président : Mgr O'REILLY (IRL) – Secrétaire : Ms Oona STANNARD (E&W)

1. Les caractéristiques du leadership et du leader dans l'école catholique

- Force de persuasion
- Force de décision : il faut pouvoir consulter mais, à la fin de la journée, il faut pouvoir prendre une décision et agir.
- Connaissance spécialisée : une connaissance appropriée et du vocabulaire, la faculté de relier les histoires les unes aux autres, et la confiance pour faire usage de la connaissance et de l'expérience.
- Aptitudes en communication : capacité d'explicitier l'unicité de l'école ; capacité de mettre clairement en avant les valeurs évangéliques, pour témoigner, pour clarifier.
- Etre visionnaire, mais la vision de la "nuit" ! Capacité de convaincre à partir du point de vue communautaire. Et pour aider les gens sur le chemin d'un "ailleurs identifié".
- Savoir motiver et inspirer : les qualités de leadership doivent être développées chez les enfants en les vivant.
- Posséder des aptitudes à travailler en équipe et être capable d'offrir un modèle de leadership qui délègue. Puisque les leaders doivent offrir de la passion et en même temps travailler avec leur tête et leur cœur, ils ne sont pas des clones, mais il y a place pour l'individualité et la personnalité.
- Nous devons présenter le leadership aux jeunes enseignants comme un objectif et les accompagner vers le leadership que nous attendons d'eux. Nous devons encourager les équipes à utiliser leurs compétences complémentaires dans un leadership délégué.
- Les leaders doivent être à même de développer leurs compétences et de réaliser leur vision ; une activité pratique plus que théorique.
- Aptitudes relationnelles : le leader doit être à même de faire un choix, de prendre des décisions.
- Faculté d'adaptation : être à même de s'adapter aux changements incessants, mais ne pas faire de compromis sur l'aspect central de la mission.
- Avoir une mentalité œcuménique : vouloir le dialogue et être prêt au dialogue avec les autres religions.

2. Structures que les leaders des écoles catholiques peuvent soutenir

- On peut demander à chaque école d'évaluer son propre soutien au leadership et à la formation dans l'école.
- Le directeur d'école a le "droit" d'attendre qu'un bon leadership soit modelé par le diocèse comme leadership avec délégation et travail en équipe.
- Il faut rappeler au leader d'une école que son travail est considéré comme précieux par le diocèse et qu'il peut le sentir par des signes concrets.
- Le leader doit être bien soutenu au Conseil de gestion.
- Le projet éducatif catholique, les valeurs, la mission de l'école doivent être connus publiquement et soutenus au niveau adéquat au sein de l'école (et par les structures extérieures à l'école), de façon que les leaders puissent diriger avec toute clarté quant à leurs pratiques, sans avoir peur d'offenser qui que ce soit, sans devoir céder à des attentes comme si les valeurs devaient être neutres.
- Il a été suggéré que l'école catholique et/ou ceux qui y travaillent puissent annuellement recevoir une reconnaissance ; celle-ci ne pourrait être accordée que si, chaque année, une formation reconnue y est dispensée.

GROUPE FRANCOPHONE

Président : Mgr JOUSTEN (B) – Secrétaire : M. Paul MALARTRE (F)

Nous avons retenu de la conférence du lundi matin que l'école catholique implique une communauté, qu'elle veut assurer en même temps le développement culturel, le développement de la solidarité sociale et le développement ecclésial.

Nous nous posons dès lors la question de savoir si la communauté chrétienne forme un "noyau", comme les religieux étaient présents en tant que communauté dans nos écoles par le passé. Cette communauté, surtout celle des enseignants, est naturellement marquée par la sécularisation. Le projet aura-t-il ses acteurs ? C'est précisément la communauté qui peut engendrer un leader, le directeur. Nous n'attendons pas de lui qu'il soit un manager, mais qu'il prenne la responsabilité du projet éducatif. Nous attendons qu'il incarne l'autorité parce qu'il est reconnu par les autres comme témoin.

Cette communauté a la mission de vivre le projet chrétien avec les adultes et les élèves. Elle peut offrir à ses membres, et en particulier à ses enseignants, la possibilité de découvrir peu à peu l'intérêt de l'évangile, comme source et éclairage de ce projet éducatif et de la vision de l'élève.

GROUPE GERMANOPHONE

Président : Mgr SIEBLER

Quels sont les défis auxquels l'école catholique est confrontée ? Nos écoles catholiques ne sont pas seulement des écoles de formation, mais elles ont une image chrétienne de l'homme comme base. L'école catholique respecte les divers talents et compétences des élèves et ne fait jamais d'un élève un objet. Elle promeut une communauté vivante composée des parents, des élèves et des enseignants.

Dans les pays post-communistes surtout, la culture qui consiste à intéresser les parents à la vie de l'école n'est pas encore très développée et doit donc être stimulée.

GROUPE HISPANOPHONE

I. Comment formons-nous au leadership et quelles caractéristiques clés en font partie ?

1. Identification avec la mission, la vision et les valeurs de l'école catholique.
2. Coaching et travail en équipe.
3. Lire la vie de façon positive avec une ouverture vers le renouveau et le changement.
4. Aptitudes à la communication.
5. Sens du transnational et de l'échange.

II. Structures et liens :

1. Tout ce qui promeut le self-respect.
2. Promouvoir les qualités et exprimer clairement les fonctions.
3. Travailler à la formation dans un réseau d'institutions.
4. Délégation institutionnelle.
5. Cultiver les aptitudes à la communication : information, langues, media, TIC.

GROUPE ITALOPHONE

(Roumanie, Pologne, Suisse, Portugal et Italie)

Quelques points qui ont été rappelés :

1. Les réglementations dans le cadre desquelles les écoles catholiques doivent travailler sont de nature très diverses selon les Etats, mais aussi au sein d'un même Etat.
2. Les Etats veulent des enseignants neutres. Mais il est utile de rappeler aux gouvernements que les écoles catholiques sont des établissements de service public organisés par des personnes privées, mais qui doivent être subsidiés en tant que service public.
3. Contrairement à leurs évêques, les congrégations religieuses veulent être autonomes dans leurs décisions (comme par exemple pour la fermeture d'une école catholique).
4. Méthodologiquement, il est souhaitable de faire une distinction entre (a) formation initiale des enseignants des écoles catholiques ; (b) formation d'enseignants qui sont déjà en service dans les écoles catholiques et (c) formation d'enseignants nouveaux dans une école.

I. Quelles sont les qualités que l'on attend des leaders ?

- (1) Pouvoir faire la synthèse entre les aspects professionnels (les compétences) et la réalité de l'expérience de la foi (l'être).
- (2) Comprendre les valeurs de l'action d'éduquer et, en même temps, les méthodes pour les réaliser.

II. Structures et méthodes :

- (1) Promouvoir les relations avec les élèves et les familles de façon à relier le cœur et l'intelligence de la personne.
- (2) La foi de l'enseignant doit être nourrie par une relation stable avec la communauté ecclésiale et dès lors aussi avec l'évêque et la communauté locale.
- (3) Les enseignants qui sont recrutés sur base de leurs compétences professionnelles et de leur foi doivent être aidés par leurs propres associations. Et cela parce que les enseignants en service dans l'école catholique ne peuvent pas être un objet de formation tout court, mais ils doivent aussi se former eux-mêmes. Une institution valorise moins l'"être" qu'une association ou une communauté locale.
- (4) Les futurs enseignants d'une école catholique, encore en formation, doivent voir la formation qu'ils ont reçue dans la faculté théologique d'une université catholique reconnue par l'Etat.
- (5) Il faut intéresser les facultés théologiques à la formation pour en augmenter la qualité.
- (6) Des rencontres régulières entre l'évêque et les responsables de l'école catholique doivent être recommandées. De même, par diocèse, une série de journées pourraient être consacrées à l'école catholique, par exemple en début d'année scolaire.
- (7) Il est proposé que les rapports de ces rencontres soient envoyés aux Conférences épiscopales afin qu'elles puissent les discuter en interne.

RAPPORT DES DERNIERS GROUPES DE TRAVAIL Mardi 18 octobre 2005

GROUPE ANGLOPHONE

I. Contenu de la formation des leaders des écoles catholiques

- Evangile.
- Principes de base comme les valeurs évangéliques et l'ethos catholique.
- Histoire de l'Eglise.
- Principaux Saints.
- Ordres religieux actifs dans l'enseignement.
- Eléments juridiques.
- Culture du propre pays.
- Culture des jeunes et méthodes didactiques adaptées. Un diagnostic culturel des compétences clés : ceci pour pouvoir lire les signes de la vie, et pour être attentif politiquement, aussi bien dans l'Eglise que dans le monde.
- Compétence en matière d'argumentation morale, de logique et formation en communication. Compétence à vivre soi-même les valeurs, à répondre aux questions s'y rapportant.
- L'exemple du site Internet de la K.U.Leuven (www.thomas.be) est mentionné, dialogue autour de certains problèmes, pour les écoles secondaires, "a way to look".
- Une expérience pour développer et guider différentes liturgies, et transmettre cela à une équipe.
- Pouvoir rendre la tradition accessible dans un contexte moderne. Aptitudes pour faciliter la sensibilisation à ces traditions.
- Aptitudes à réfléchir individuellement ou en groupe.
- Inspirés par l'exemple de la Slovaquie, où toutes les écoles catholiques doivent annuellement établir un plan de formation présenté à la signature des évêques, les membres de ce groupe de travail recommandent une évaluation annuelle et un plan annuel pour l'école, qui rassemblerait tout ce qui est dit plus haut afin de créer une communauté éducative active.

- La question a été posée : comment former et soutenir les enseignants non-catholiques ?
- Le besoin existe d'un bureau diocésain pour soutenir les écoles et entretenir, diriger ou soutenir des activités pour les écoles.

II. Quel rôle pour le CEEC dans tout cela ?

1. Ceci n'est-il pas une mission à la fois pour le CCEE et le CEEC ? Les deux organisations devraient pouvoir établir une description de l'idéal de l'enseignant qui pourrait être fortement soutenue par le Vatican.
2. Le CCEE pourrait donner mandat au CEEC pour ce qu'il voudrait voir exécuter.
3. Il fut suggéré que pour les membres du CEEC aussi le temps est venu de former les évêques.
4. Le risque n'existe-t-il pas que nous redécouvriions la roue et que nous n'utilisions pas ce qui est déjà disponible ?
5. Etablir un site Internet avec les documents du Vatican et créer des liens vers les sites de chacun des pays avec leurs documents et quelques documents spécifiques.

III. Quels types d'échanges sont-ils possibles entre pays ?

1. Echanges électroniques.
2. Assistance de certains secrétariats nationaux à des pays où un secrétariat national de l'enseignement catholique n'existe pas.
3. Publier les possibilités offertes dans le cadre des Programmes Socrates et Erasmus, et les chances d'aller étudier dans les écoles catholiques d'autres pays ou d'aller enseigner dans d'autres pays.
4. Continuité dans les contacts, dans le suivi des personnels et leaders.
5. Besoin d'un fort leadership au CCEE (il y a plusieurs points de référence entre le CCEE et le CEEC).
6. Recommander l'initiative de Bratislava.

GROUPE FRANCOPHONE

(Belgique, Roumanie, Grèce, Hongrie et France)

- I. Il serait indiqué de réaliser un module sur ce qu'est l'école catholique en Europe, et ceci dans le contexte culturel de changement accéléré. Il faut préparer les enseignants à ce changement. L'accent devrait être mis sur un humanisme qui se réfère au christianisme. Un tel module doit également donner un état des lieux, tracer un tableau de la situation aussi bien au niveau culturel que religieux et social : quels types d'élèves les enseignants trouvent-ils dans nos écoles ?
- II. La Roumanie met l'accent sur l'importance de la formation des formateurs pour les générations qui ont connu 50 ans de communismes, comme en Croatie, en Slovaquie, en Roumanie et en Slovaquie. Dans ce dernier pays, l'identité de l'école catholique demeure encore toujours liée à ce passé.
- III. Développer un projet éducatif en co-responsabilité.
- IV. Formation de leaders en tant qu'acteurs compétents et motivés.

GROUPE GERMANOPHONE

Président : Mgr SIEBLER

Dans le second atelier, le groupe germanophone a pris comme thème la personnalité de l'enseignant et le profil du chef d'établissement. Les pouvoirs organisateurs ecclésiastiques doivent veiller à trouver des directeurs qui contribuent au profil de l'école catholique par leur engagement intérieur. Ils doivent à la fois être compétents en tant que professeurs et pouvoir convaincre en tant que chrétiens. L'Eglise porte la responsabilité de leur formation continuée aussi dans le domaine religieux. Les communautés et les diocèses doivent, avec leurs responsables, y compris les évêques, montrer de l'intérêt pour les défis qui se présentent aux écoles catholiques. Ils devraient aussi exprimer de façon claire leur appréciation.

GROUPE HISPANOPHONE

I. Formation intégrale :

- de la personne.
- dans le projet pédagogique pastoral.
- dans le sens de l'appartenance à l'Eglise locale.
- en spiritualité, vie chrétienne, témoignage.
- en formation pastorale.
- également, éléments techniques comme la prise de décisions.

II. Méthodologie :

- échange de bonnes pratiques.
- organisations transnationales.
- échanges et accords bilatéraux.
- séminaire de préparation sur des moyens de formation didactiques concrets.
- disséminer les bonnes pratiques.

GROUPE ITALOPHONE

(Italie, Albanie, Pologne, Portugal, Roumanie et Suisse)

I. Quels contenus ?

- Connaissance de la gestion et de l'organisation.
- Pouvoir travailler un projet éducatif de l'école catholique.
- Compétence relationnelle et capacité de communication avec les élèves, les enseignants et les parents
- Connaissance de documents de base comme *Gravissimum Educationis*, éléments du codex du droit canon, documents de la Conférence épiscopale.
- Compléter la formation professionnelle par une base ecclésiale, spirituelle et une foi vivante.

II. Actions pour le CEEC :

- Ecrire une lettre aux Conférences épiscopales avec les recommandations de ce séminaire.
- Diffuser les actes de ce séminaire. Rassembler et disséminer l'information sur les programmes organisés dans les différents diocèses.
- Développer un site Internet pour diffuser les documents.
- Promouvoir les échanges entre instituts.

III. Dans le cas de diocèses multiculturels et multilingues, un partenariat doit presque être obligatoire (pour la Roumanie, par exemple, avec l'Espagne et l'Italie).

*
* *

CONCLUSIONS
Par Mgr NOSIGLIA, Evêque de Vicenza, Italie

Conclusions générales

1. Créer et développer un réseau entre les différents instituts de formation.
2. Soutenir la formation.
3. Tisser des liens entre les écoles secondaires et les universités.
4. Veiller à la formation continuée des enseignants.
5. Vivre un projet éducatif qui se réfère au Christ.
6. Créer un fonds pour les écoles en besoin.
7. Transformer l'école en une communauté qui évangélise la personne intégrale.

Conclusions pratiques

1. Chaque école catholique doit avoir un prêtre comme point de référence avec la paroisse.
2. Les éducateurs doivent écouter leurs élèves, organiser pour eux des rencontres autour de la spiritualité, des retraites, tenir une journée diocésaine pour les écoles catholiques.
3. Au niveau européen, il faut répéter ce type d'initiative. Il faut écrire une lettre aux Conférences épiscopales en mentionnant les contenus nécessaires de la formation et les suggestions issues de ce séminaire.
4. Envoyer le rapport à tout le monde.
5. Rassembler et disséminer de bons exemples de formation.
6. Etre ouverts au TIC.

En l'absence de Mgr Cesare NOSIGLIA à la séance de clôture,

CONCLUSION FINALE
Par Mgr Luc VAN LOOY, Evêque de Gand, Belgique

Mgr. VAN LOOY regrette l'absence du Président, Mgr NOSIGLIA, qui a dû partir avant la clôture pour répondre à d'autres obligations.

Il fait ensuite remarquer qu'il serait plus qu'utile de poursuivre l'échange entamé à ce séminaire avec Mgr MILLER. En effet, il serait bon de pouvoir dialoguer avec lui de sa vision et du point de départ des écoles catholiques, notamment la dure réalité.

Une petite remarque finale en ce qui concerne la méthode de travail : il serait probablement indiqué de prévoir plus de temps de discussion dans un tel séminaire. Les résultats n'en seraient que plus riches.

*
* *